

SIGNIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ELEVAGE TRADITIONNEL DES RUMINANTS AU TOGO

THESE

Présentée et soutenue publiquement le Mars 1975
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

par

TCHANILEY Mama

Né en 1946 à Gandé-Bafilo (TOGO)

Président de Thèse : Hervé de LILLE DE LAUTURE : Professeur à la Faculté Mixte de
Médecine et de Pharmacie de DAKAR

ECOLE INTER - ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES DE DAKAR

DIRECTEUR : Jean FERNEY

PERSONNEL ENSEIGNANT 1974-1975

I - PERSONNEL A PLEIN TEMPS

<u>Noms</u>	<u>Grades</u>	<u>Enseignements</u>
<u>Professeurs</u>		
Jean FERNEY		Pathologie médicale du bétail. Pathologie de la reproduction.
Pierre CUQ		Anatomic - Histologie Embryologie
Jean BUSSIERAS		Parasitologie - Zoologie
Jacques ROZIER		Anatomic Pathologique Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'origine animale.
<u>Maitres de Conférences</u>		
Jean CHANTAL		Microbiologie - Pathologie générale - Maladies infectieuses - Législation sanitaire.
Ah. Lamino N'DIAYE		Zootchnic - alimentation
<u>Maitre Assistant</u>		
Alassano SERE		Physiologie Thérapeutique

II - PERSONNEL VACATAIREProfesseurs

Omar SYLLA	Fac. Pharmacie	Pharmacie
Jacques JOSSELIN	Fac. Pharmacie	Biochimie
GIONO BARBER	Fac. Pharmacie	Pharmacodynamie Thérapeutique

Maitre de Conférences

Georges GRAS	Fac. Pharmacie .	Toxicologie
--------------	------------------	-------------

Maitre Assistant

GUY MAYNART	Fac. Pharmacie	Botanique
-------------	----------------------	-----------

Chef de travaux

René N'DOYE	Fac. Médecine	Biophysique
-------------	---------------------	-------------

Assistants

BATHILY	Fac. Droit et Sciences Economiques	Droit - Economic
Maïké NIANG	Fac. Lettres	Bioclimatologie

III - PERSONNEL EN MISSIONProfesseurs

Michel FONTAINE	E.N.V. LYON	Pathologie médicale
Marcel THERRET	E.N.V. ALFORT	Zootchnie - Productions Animales.
André CAZIEUX	Pathologie chirurgicale
Georges VAN HAVERBEKE	E.N.V. TOULOUSE	Anatomie pathologique

Maîtres Assistants Agrégés

Mme BURGAT-SACAZE	E.N.V. TOULOUSE	Biochimie Vétérinaire
Robert BOIVIN	E.N.V. LYON	Physiologie

A la mémoire de ma mère

Dont le parfait exemple de labour et de droiture fut pour moi un soutien constant et inestimable, celle qui n'a jamais pensé qu'au bonheur des siens et les a toujours entourés de la plus vigilante affection. Je lui offre ce travail, fruit modeste de tous ses sacrifices : qu'il aille vers elle avec tout mon amour.

A mes parents

A mes frères et soeurs :

avec toute mon affection.

A la mémoire de ma très chère et regrettée

ADIMATOU

que ce modeste travail aille vers toi avec tous mes sentiments d'amour.

A mon grand frère ADOM Gado, mécanicien des T.P.

En témoignage de la profonde affection qui nous unit.

A mon ami BAYOR Salissou, agent de constatation du Service
des Douanes,

En reconnaissance de notre très sincère et solide amitié.

A mon cousin KONDOH K. Aliou, professeur au Lycée Technique
de Sokodé,

En témoignage de sa compréhension et de son inlassable
effort dans le travail.

A mon ami ISSIFOU AKONI.

A tous mes amis et frères

A tous mes camarades de promotion :

En souvenir des années passées ensemble à l'Ecole Inter-Etats

A tous ceux qui nous ont aidé dans l'accomplissement de ce travail,
notamment tous les vétérinaires de notre pays,

Sincères remerciements.

Au F.E.D. dont nous avons bénéficié la bourse pour notre formation

A mon Pays

A notre Pays hôte.

A notre président de thèse :

Monsieur le Professeur Hervé de Lille de Lauture, de la Faculté Mixte de Médecine et Pharmacie de Dakar, qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse,

Hommage respectueux.

A Monsieur le Professeur Jacques JOSSELIN,
de la Faculté de Pharmacie qui nous a fait plaisir en acceptant de siéger à notre jury,

Hommage respectueux.

A Monsieur le Maître de Conférences A. Lamine N'DIAYE
qui a bien voulu nous patronner et nous guider dans ce travail. Nous le remercions vivement du riche enseignement qu'il nous a dispensé et de la bienveillante sollicitude qu'il ne cesse de nous témoigner.

A Monsieur le Professeur Jean FERNEY
Directeur de l'École Inter-États

En témoignage de son dévouement pour la formation des étudiants
et pour le grand honneur qu'il nous fait en acceptant de faire partie de
notre jury de thèse,

Hommage respectueux.

A Monsieur le Maître de Conférence, Jean CHANTAL
qui a bien voulu accepter de faire partie de notre jury de thèse,

Hommage respectueux.

"Par délibération, la faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation".

SIGNIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
DE L'ELEVAGE TRADITIONNEL DES RUMINANTS
AU TOGO

INTRODUCTION

=====

Chaque fois que l'on parle de développer un élevage, la première idée qui vient à l'esprit est celle de l'augmentation d'une production. Ceci est bien vérifié dans les pays développés où l'éleveur organise son troupeau en une véritable source de revenus ; il fera la spéculation viande ou la spéculation laitière avec les ruminants, la production d'oeufs ou de chair avec les volailles etc...

Mais dans nos pays en voie de développement en général, au Togo en particulier, quand on parlera de l'amélioration de l'élevage, l'attention doit d'abord se porter sur l'homme qui élève les animaux.

La transformation des structures sociales, de la mentalité de l'homme devant son animal sont les facteurs qui conduisent à un développement économique véritable de l'élevage. La politique de l'amélioration du milieu physique, de l'animal, découleront plus aisément de l'action sociale bien menée.

Pour aborder ces entreprises avec le plus de chances de succès, il faut d'abord connaître la situation actuelle de l'élevage afin de bien se rendre compte de ce qu'il représente à la fois sur le plan social et économique. C'est à ce moment que les actions se justifieront d'elles-mêmes, en même temps qu'elles montreront l'ampleur et la direction des efforts à déployer.

Nous aborderons cette étude de la signification économique et sociale de l'élevage des ruminants au Togo en quatre parties.

La première sera consacré à un ensemble de données générales sur le pays :

- géographie
- découpage administratif
- cheptel rencontré

Dans la seconde nous montrerons la signification économique de cet élevage, tandis que la troisième partie traitera de la signification sociale.

Dans la quatrième et dernière partie nous dégagerons quelques perspectives d'avenir.

PREMIERE PARTIE

=====

DONNEES GENERALES SUR LE TOGO

CHAPITRE I.- BIOGEOGRAPHIE

=====

1°) GENERALITES

Le Togo forme un étroit rectangle allongé du Sud au Nord. Il couvre une superficie de 56.000 km² et se trouve sur le golfe du Bénin, près du méridien de Greenwich, à l'est.

Totalement situé dans l'hémisphère nord, en Afrique occidentale, le Togo s'étend en latitude entre le 6° et 11° parallèle soit sur une longueur d'environ 600 km à vol d'oiseau.

En longitude, le pays est compris entre le méridien de Greenwich et le méridien 1°40' Est.

Le Togo est encadré à l'est par le Dahomey, à l'ouest par le Ghana, au nord par la Haute-Volta et au sud par le Golfe du Bénin.

2°) LE RELIEF

Le relief est relativement simple. C'est un ensemble de montagnes et de plaines.

a) Les montagnes : elles forment une longue chaîne qui naît au nord du pays et traverse la portion centrale du Togo dans le sens Nord-Nord-Est, Sud-Sud-Ouest. C'est la chaîne de l'Atakora, localement appelée "Monts Togo".

Sur cette chaîne les principaux monts que l'on rencontre sont en descendant vers le sud-sud-ouest : les monts Dèfalé, Kabrè, le massif du Tchaoudjo, les monts Barba-Bassari qui portent des collines très riches en minerai de fer, puis les monts du Fazao.

Plus au sud on distingue le plateau de l'Akposso, un véritable château d'eau où de nombreuses rivières prennent leur source. Enfin au sud le Mont Agou, qui est le point culminant avec 1 020 m d'altitude. Il forme un bloc complètement isolé des autres massifs montagneux.

De part et d'autre de la chaîne montagneuse centrale, on distingue les plaines. Ce sont principalement deux grandes plaines, une située au sud et l'autre au nord de la chaîne.

La Plaine du nord ou Plaine de l'Oti : elle correspond au réseau hydrographique de l'Oti. Elle s'étend dans la partie nord du pays, formée de terrasses alluviales avec des marécages et des méandres abandonnées. La plaine de l'Oti est divisée en deux parties par un passage montagneux : la cuesta gresseuse de Bombouaka et de Nano (520 m).

La plaine du sud : elle se subdivise en deux zones selon la nature du sous-sol, par une ligne allant de Tsévié à Kouvé. Au nord de la ligne on a une pénéplaine précambrienne avec quelques collines. Au sud de cette ligne de partage, s'étend une zone sédimentaire ou terre de barre. Elle est formée d'argile rouge. Ce sont des sols très fertiles, beaucoup plus aptes à l'agriculture.

La côte togolaise est longue de 70 km. C'est une côte basse, rectiligne et sablonneuse.

Ces montagnes et plaines constituant l'essentiel du relief sont parcourues par des fleuves et rivières formant deux réseaux bien distincts.

3°) L'HYDROGRAPHIE

Elle comprend le réseau hydrographique de l'Oti au nord, celui du Mono au centre et au sud.

a) L'Oti : prend sa source au Nord du Dahomey. Il arrose la plaine de Mango et coule sur une distance de 300 km environ dont la moitié forme la frontière avec le Ghana et finalement se jette dans la Volta au sud du Ghana. Le fleuve fait de grosses inondations parfois dévastatrices pendant la saison des pluies, alors qu'en saison sèche il tarit par endroits ; l'étiage est parfois si prononcé qu'on peut le traverser, en certains points, à gué.

Les principaux affluents sont :

- Le Koumongou qui descend aussi du Dahomey, il arrose quelques villages comme Naboulgou et Koumongou.
- La Kara qui prend aussi sa source au Dahomey, traverse la ville de Lankara et vient grossir l'Oti à la frontière Ghanéenne.
- Le M6 : prend sa source dans le château d'eau des monts Alédjo, arrose certains villages comme Malfakassa et Fazao.

b) Le Mono : naît dans le château d'eau des Monts Alédjo. Il reçoit de nombreux affluents. C'est un fleuve à régime tropical avec un seul maximum en saison des pluies.

Comme l'Oti, le fleuve Mono draine la plaine de l'Est-Mono et forme frontière entre le Togo et le Dahomey sur les cent derniers kilomètres de son parcours, puis finalement se jette dans la mer à Grand-Popo.

Comme affluents le Mono reçoit principalement l'Ogou, l'Anié, l'Amou et le Khra.

A côté de ces deux principaux fleuves, existent quelques rivières côtières, notamment le Zio et le Hao, respectivement longues de 175 et 140 km. Ce sont des cours d'eau à régime équatorial qui drainent aussi la plaine du sud et se jettent presque à l'est dans le lac Togo.

Avec cette répartition on dirait que le problème d'eau ne se pose pas au Togo. En fait, en saison sèche les rivières tarissent et cela pose un problème sérieux de l'abreuvement de l'homme et ses animaux. Les points d'eau deviennent rares et éloignés des agglomérations humaines. Cette situation est surtout remarquable dans la région des Savanes (Dapango, Mango) dans la circonscription administrative de Bassarr (Bassarr, Kabou, Guérin Kouka etc).

4°) Le climat : Il constitue un phénomène complexe, régi par un ensemble de facteurs divers dont les principaux sont : la température, les précipitations et l'évaporation.

La combinaison des différents facteurs permet d'individualiser les zones climatiques qui s'échelonnent en Afrique occidentale, du Nord vers le Sud, en bandes parallèles à l'équateur. Ainsi situé entre le 6° et 11° parallèle de latitude nord, le Togo s'étend sur deux zones : la zone soudanienne et la zone guinéenne.

a) La température : elle présente deux caractéristiques. En remontant le pays vers le Nord on constate que les températures moyennes maximum augmentent, alors qu'inversement les températures moyennes minimum diminuent comme l'indique le tableau ci-dessous.

Stations	Lomé-Ville	Notsé	Anié-Mono	Mango
Maximum moyen	32° 0 30° 4	33° 1	33° 2	34° 4
Minimum moyen	22° 8	21° 8	18° 6	19° 1

En conséquence les températures extrêmes sont de plus en plus marquées du sud au nord.

D'une manière générale les plus fortes chaleurs se situent juste avant les premières pluies, c'est-à-dire vers la fin de la saison sèche.

Notons également que l'altitude intervient pour rafraîchir la température, c'est-à-dire que les régions montagneuses sont les plus fraîches du pays.

b) Les saisons : de part sa position on rencontre deux types de régimes climatiques de part et d'autre du parallèle passant par Blitta (Voir carte n° 1).

Au sud de ce parallèle, il règne un climat de type guinéen caractérisé par deux saisons pluvieuses. La grande saison pluvieuse débute vers le mois de mars et se termine en juillet. La petite saison pluvieuse de septembre à octobre. Le reste de l'année est occupé par les saisons sèches : la grande saison sèche et la petite saison sèche respectivement de novembre à mars et de juillet à septembre.

Au nord du parallèle de Blitta, le climat est de type soudanien avec une seule saison sèche et une saison pluvieuse d'Avril à Octobre et un maximum de pluies au mois d'Août.

Le sud du pays présente une particularité climatique que l'on a appelée "Anomalie climatique du sud Togo". Elle est caractérisée par une relative sécheresse de la région côtière alors que normalement cette zone devrait être la plus humide. On attribue la cause de cette particularité à 3 facteurs principaux :

- L'orientation de la côte à laquelle la mousson est presque parallèle.
- Le courant marin froid qui diminue la pluviosité et rafraîchit davantage la température.
- Enfin l'action de l'harmattan qui descend beaucoup plus fréquemment à l'océan.

Les conséquences de cette anomalie sont :

- La disparition de la forêt dense dans cette zone ;
- La savane qui descend jusqu'à l'océan avec l'existence plus fréquemment d'arbres xérophiles comme le baobab et le rônier.

Cette relative sécheresse pose le problème d'eau à l'homme et au bétail dans certaines localités de cette région (Tsévié, Kouvé etc...).

5°) La végétation

Elle est en relation avec le climat et le relief. Elle comprend du sud vers le nord : la région côtière occupée par les cocotiers.

Dans la zone de la "terre de barre" persistent des vestiges de la forêt dense.

Les plaines du Mono et celle de l'Oti sont occupées par une savane arborée qui porte des graminées.

Les régions montagneuses quant à elles portent des forêts galeries. C'est dans ce cadre physique qu'évolue l'homme et son matériel animal.

6°) Démographie : Sur les 56 000 km² de superficie, les services statistiques ont dénombré en 1973 une population de 2 132 000 habitants, soit une densité moyenne de 37,7 habitants au km². Cette population est à 85 % rurale. Dans la population active on trouve 80 % dans l'agriculture, 9 % dans le commerce et 11% dans les activités diverses. Les salariés représentent environ 5 % de la population active.

Les ethnies formant cette population sont très diverses ; c'est une véritable mosaïque. On dénombre 45 ethnies environ dont les plus importantes sur le plan numérique sont par ordre décroissant :

- Les Ewé qui forment 20,7 % de la population. Ils occupent toute la région sud du pays ; ils sont plus agriculteurs.

- Les Kabrès : 13,89 %. On les rencontre au nord dans la région de la Kara mais aussi le long de la route internationale LOME-OUAGADOUGOU et du chemin de fer LOME-BLITTA.

- Ensuite viennent successivement, les Mina, Kotokoli, Losso, Moba, Gourma, Akposso, Bassari etc...

Toutes ces ethnies sont pour la plupart du temps agriculteurs, beaucoup ignorent la pratique de l'élevage.

Le groupe ethnique peul forme à peu près 1,46 % de la population. C'est pratiquement la seule ethnie qui s'intéresse à l'élevage. Ils sont répartis sur toute l'étendue du territoire et vivent le plus souvent en dehors des agglomérations urbaines.

CHAPITRE II.- DECOUPAGE ADMINISTRATIF
=====

Les régions naturelles : on distingue habituellement quatre régions qui sont :

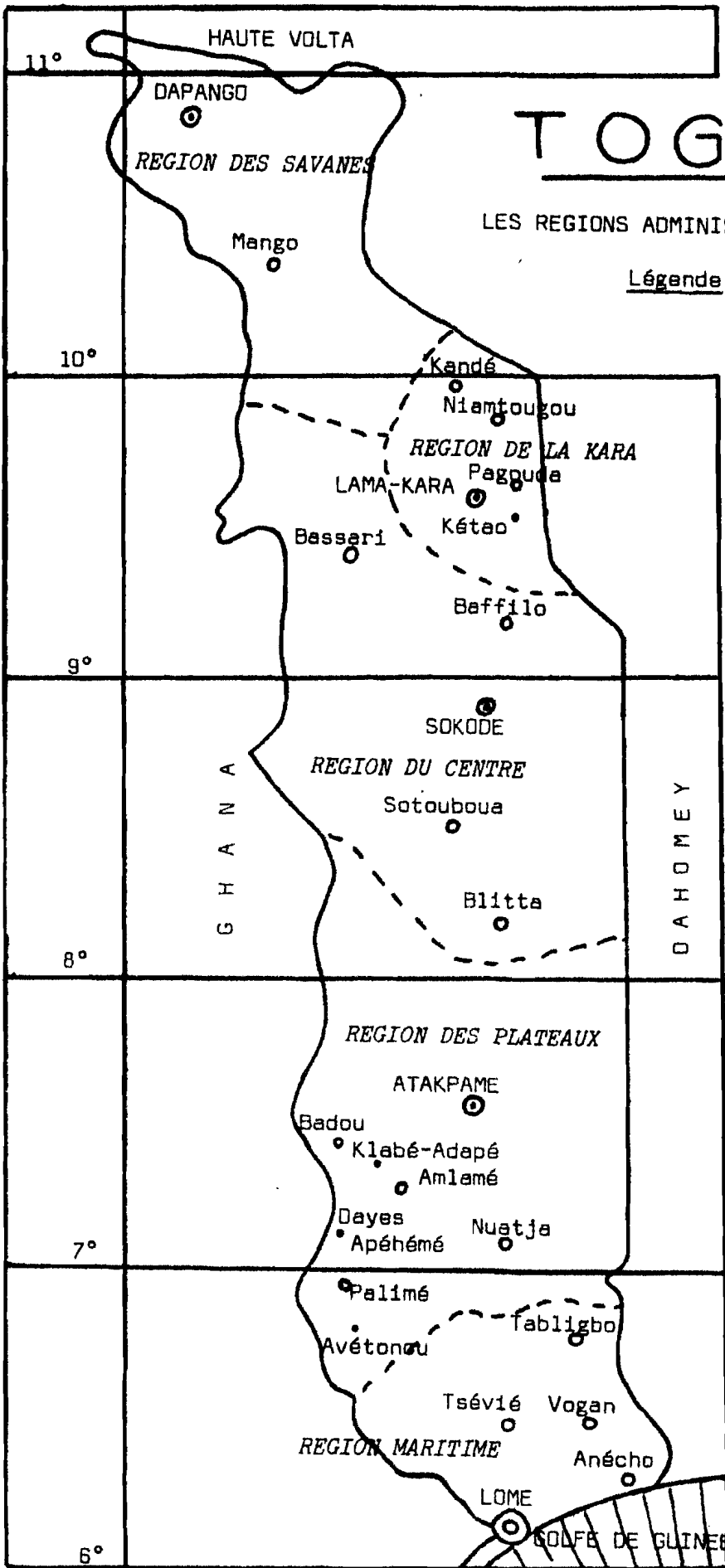
- Région maritime
- Région des Plateaux
- Région centrale
- Région des savanes.

Sur le plan administratif on divise le pays en cinq régions. Aux quatre précédentes s'ajoute la région de la Kara qui est comprise entre la région des savanes et la région centrale. On aura donc successivement du sud vers le nord : Région maritime, Région des Plateaux, Région centrale, Région de la Kara et Région des savanes.

Chaque région est subdivisée en plusieurs circonscriptions administratives :

- Région maritime dont le chef lieu est Lomé comprend :
 - la circonscription administrative de LOMÉ
 - la circonscription administrative d'ANECHO-VOGAN
 - la circonscription administrative de TSEVIE
 - la circonscription administrative de TABLIGBO

- Région des plateaux dont le chef lieu est Atakpamé comprend :
 - la circonscription administrative de KLOTO
 - la circonscription administrative d'AKPOSSO
 - la circonscription administrative de NOTSE
 - la circonscription administrative d'ATAKPAMÉ



TOGO

LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Légende

- ⊙ Chef-lieu de région
- Ville de région
- poste vétérinaire
- - - Limite de régions

- Région du centre dont le chef lieu est Sokodé comprend :
 - la circonscription administrative de SOKODE
 - la circonscription administrative de BASSARR
 - la circonscription administrative de SOTOBOUA
 - la circonscription administrative de BAFILO

- Région de la Kara dont le chef lieu est Lama-Kara regroupe :
 - la circonscription administrative de LAMA-KARA
 - la circonscription administrative de PAGOUDA
 - la circonscription administrative de NIAMTOUGOU
 - la circonscription administrative de KANDE

- Région des savanes avec Dapango comme chef lieu comprend :
 - la circonscription administrative de DAPANGO
 - la circonscription administrative de MANGO

C'est selon ce découpage que fonctionnent la plupart des services nationaux. Le service de l'Élevage et des Industries Animales comprend donc cinq régions d'Élevage. A la tête de chaque région se trouve un chef de région (généralement un vétérinaire-inspecteur). Dans chaque circonscription administrative il y a une circonscription d'Élevage qui comprend généralement plusieurs postes d'élevage.

Cette structure est coiffée par une direction générale implantée à la capitale.

CHAPITRE III.- LE CHEPTEL RUMINANT

Pour l'année 1972, les statistiques du service d'Elevage font ressortir un cheptel évalué environ à :

- 198 863 têtes de bovins
- 727 700 têtes d'ovins
- 717 400 têtes de caprins

Pour les bovins, la densité va en décroissant du nord vers le sud. Cette densité qui est de 6 bovins au Km² dans les savanes, tombe à 2 ou 3 têtes au km² dans la zone sud. Une exception est faite pour le plateau de Dayes où cette densité atteint 10 bovins au km².

Le cheptel ruminant n'est donc pas uniformément réparti sur le territoire, comme l'indique le tableau n° 1.

Répartition par région des effectifs du cheptel en 1972

Source : Rapport annuel du service d'Elevage

Unité : milliers de têtes en chiffres arrondis.

Régions	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nbro	%	Nbro	%	Nbro	%
Maritime	10,9	5,5	104,1	14,3	100,0	13,9
Plateaux	30,9	15,5	152,7	21,0	141,2	19,7
Contre	51,4	25,9	83,5	11,4	96,7	13,4
Kara	31,7	15,9	89,3	12,2	106,2	14,8
Savane	73,9	37,2	298,1	41,1	274,3	38,2
Total	198,8	100,0	727,7	100,0	718,4	100,0

L'examen de ce tableau montre deux faits importants :

- on constate que les 2/3 du cheptel bovin sont concentrés dans le nord du pays c'est-à-dire dans les régions du centre, de la Kara et des Savanes. Cette dernière détient la plus forte proportion du cheptel bovin.

- pour les petits ruminants, la répartition semble plus homogène dans toutes les régions. L'élevage de ces espèces semble beaucoup plus facile et les races rencontrées sont bien plus cosmopolites.

Tableau n° 2 : Evolution des effectifs depuis 1965

Source : Service d'Elevage

Années	Bovins	Ovins	Caprins
1965	170 556	602 596	547 527
1966	169 357	617 060	562 176
1967	173 024	578 931	562 539
1968	176 868	607 307	590 807
1969	175 724	590 537	583 400
1970	194 000	700 000	620 000
1971	191 000	612 000	600 000
1972	198 863	727 700	718 400

L'étude de l'évolution des effectifs (tableau n° 2) fait ressortir un taux de croissance relativement lent. Les taux annuels estimés pour les périodes allant de 1965 à 1972 sont successivement :

- pour les bovins : 1,2 %
- pour les ovins : 3,8 %
- pour les caprins : 3,1 %

Les chutes d'effectifs que l'on remarque certaines années sont essentiellement dues aux grandes épizooties qui dévastent les troupeaux.

Quelles sont les races exploitées ?

- Les bovins : on rencontre essentiellement des taurins : bos taurus ou animal sans bosse, représentés au Togo par la race des Lagunes et la race Somba ou Borgou.

- Race des Lagunes : elle peuple toute la région côtière du Bénin qui va depuis les côtes ivoiriennes jusqu'au Nigéria.

C'est un animal de petite taille (ellipométrique) : 0,75 à 0,90 m au garrot avec un poids variant entre 90 et 100 kg. L'animal est caractérisé par l'hétérogénéité de la robe, allant de la robe simple (noir, froment, fauve) jusqu'aux robes conjuguées (pie-noire, pie-rouge, pie-froment).

Cette hétérogénéité de la robe s'explique par la diversité de ses origines.

A ce propos les avis sont très partagés. Pour certains auteurs comme Dutroussulle (17), ce sont des animaux qui descendraient des troupeaux amenés dans la région par les populations berbères du sud marocain.

Picrre (35) les fait venir des navigateurs portugais, tandis que pour Pécaud (33) ce serait des animaux issus des races autochtones épargnées par les épidémies.

Les aptitudes : la production laitière est très faible ; la mamelle est très peu développée et la production journalière ne dépasse guère 1 à 1,5 l de lait.

La production de viande est assez bonne. Ce sont des animaux de bonne conformation avec des rendements à l'abattage satisfaisants.

- La Race Somba ou Borgou : elle se rencontre dans tout le nord du pays et pénètre même jusqu'en Haute-Volta. C'est une race complexe aussi par ses origines. Là encore les auteurs ne sont pas unanimes. Pour certains, son berceau se situerait au Ghana, pour d'autres elle aurait son origine dans les régions montagneuses de l'Atakora entre le Togo et le Dahomey où elle porte le nom Somba du nom de l'ethnie qui l'élève.

Quoiqu'il en soit, cette race est tout à fait différente de la race des Lagunes. En effet l'animal est de taille plus grande : 0,80 à 1 m au garrot et le format aussi est plus grand, avec un poids moyen de 200 kgs. C'est un animal trapu, court sur pattes. La robe est souvent sombre ou tachetée. On rencontre des robes pie-noire, pie-rouge et aussi pie-frevent.

L'aptitude laitière est faible. Les plus bonnes laitières ne dépassent guère 2 litres par jour. Par contre ce sont de bons animaux de boucherie.

A côté de cette distinction en plusieurs races, certains auteurs regroupent tous ces animaux du sud à robe hétérogène, en une seule race appelée "bœufs à courtes cornes d'Afrique".

- Les ovins : Des moutons que l'on rencontre au Togo appartiennent à la race Djallonké. Ce sont des moutons de petite taille (40 cm à 50 cm). Le format est réduit avec un poids variant entre 20 et 30 kg en moyenne.

C'est une race parfaitement adaptée aux conditions climatiques du sud. Le bélier porte une crinière et un camail. L'origine de ces animaux est inconnue.

Aptitudes : C'est une race prolifique mais les femelles ont une production laitière très faible. La production de viande est la seule qualité de la race. Elle est donc exploitée uniquement comme animal de boucherie.

- Les caprins : Comme le mouton, la race rencontrée est le Djallonké. Son aire géographique se superpose avec celle du mouton. Pour cette espèce aussi, l'aptitude majeure est la production de viande. En ce qui concerne la production laitière, on dit souvent que "la chèvre est la vache du pauvre". Cette affirmation, si elle est vraie dans certaines régions comme la région sahélo-saharienne où l'on rencontre des races caprines bonnes laitières (type chèvre rousse de Maradi), elle n'est pas vérifiée avec la chèvre Djallonké dont la production laitière est très faible.

D'une façon générale les deux races sont bien adaptées au milieu, trypanotolérantes, leur élevage ne pose pas de grands problèmes dans le climat humide des régions qu'elles peuplent.

Le Togo est un petit pays par sa superficie ce qui explique les effectifs faibles de son cheptel. Par ailleurs c'est un pays essentiellement peuplé par des groupes ethniques dont l'activité rurale est tournée vers les productions végétales. L'élevage y est cependant pratiqué mais il revêt une signification toute particulière.

DEUXIEME PARTIE

=====

SIGNIFICATION ECONOMIQUE

=====

Sur le plan économique, le Togo est un pays avant tout agricole, la majeure partie de ses ressources est tirée de la vente des produits de l'agriculture : cacao, café, coton, kapok, céréales etc. Dans ce secteur agricole, la part qui revient à l'élevage est faible (confère tableau n° 3)

Tableau n° 3 : Production agricole d'une année : moyenne évaluée en volume et en valeur.

Source : Service des Statistiques agricoles

Produits	Tonnes	Milliers C.F.A.
Céréales (mil - maïs, etc.)	200 000	4 000
Féculents (manioc, ignames)	1 500 000	8 000
Fruits, légumes	80 000	1 300
Cultures d'exportation (café, cacao, kapok)	33 000	1 800
Oléagineux (arachide, coco)	30 000	1 200
Elevage		1 700
Pêche		600
Forêt		900

En 1969, les services de la statistique estimaient que l'élevage constituait le 1/11e de la production agricole.

Le Togo fait partie de la zone largement déficitaire en production de protéines d'origine animale. C'est un des pays importateurs de viande produite dans la zone nord et centrale de l'ouest africain.

Comment est exploité le troupeau ?

CHAPITRE I.- L'EXPLOITATION DES TROUPEAUX

=====

1°) La commercialisation des animaux sur pied :

Le bétail entre pour une part importante dans les activités commerciales du pays. Il existe des professionnels qui n'ont d'autres métiers que la commercialisation du bétail.

a) Pour les bovins :

Un important courant de commerce s'effectue à l'intérieur du pays pour le ravitaillement des grands centres de consommation.

L'achat des animaux se fait en général à deux niveaux :

- D'abord de troupeau en troupeau par le marchand ambulant ou "Nani Mèrou" qui veut dire en dialecte Kotokoli acheteur de boeufs. Les animaux seront rassemblés chez un peul ami, puis conduits à un endroit accessible par le véhicule (généralement un gros camion de transport) qui les charge jusque dans les grands centres de consommation. C'est le mode d'acheminement le plus utilisé surtout si les animaux sont achetés dans le nord du pays. Parfois certains marchands préfèrent l'acheminement à pied, ce qui leur permet des passages clandestins et évitent ainsi les contrôles des services vétérinaires.

Les animaux qui arrivent dans les grands centres de consommation (LOME surtout) sont conduits dans les parcs de quarantaine construits par les pouvoirs publics. Les bouchers viennent acheter et conduisent directement l'animal à l'abattoir.

Il se forme ainsi une sorte de chaîne, depuis le fournisseur qui est souvent le paysan propriétaire jusqu'au consommateur qui se trouve dans les centres urbains. Mais parfois cette chaîne est rompue surtout dans les petits centres et les villages où les bouchers vont directement traiter avec le propriétaire de l'animal qui le lui vend soit au comptant, soit moitié comptant, moitié crédit, soit à

crédit selon les garanties qu'offre le boucher. Le marché se conclut entre le propriétaire et le marchand en présence d'un témoin. Les discussions sont laborieuses et finalement on tombe sur un prix acceptable par les deux clients. Ce prix est fixé compte tenu de l'état d'engraissement et l'âge de l'animal.

Cette façon d'acheter met toujours le paysan propriétaire dans une situation désavantageuse, car il reste ignorant de l'évolution des prix sur les marchés. Dans les grands centres, les prix sont fixés selon le format et l'âge de l'animal ; ils varient d'une région à l'autre : les animaux sont achetés de plus en plus chers en allant du nord vers le sud. Ces prix sont très élevés à la capitale qui est le principal centre de consommation (voir tableau n° 4)

Prix de vente normal des taurins locaux en fonction des coûts de commercialisation.

Tableau n° 4 : Source : Service de l'Elevage

Unité : Fr C.F.A.

Villes	Prix des 100 kg/tête	Prix au kg vif
Dapango	16 000	160
Sékodé	17 000	170
Atakpamé	18 000	180
Lomé	19 000	190
Différentiel de prix		
Dapango-Lomé	3 000	30

Compte tenu de ces prix de détail autorisés dans les localités citées, on constate que les marchands préfèrent vendre leurs animaux sur le marché de Lomé au détriment des autres villes.

b) Les petits ruminants

Le commerce des petits ruminants se fait dans des enclos aménagés dans chaque marché. Le petit bétail est conduit sur pied au marché régulier du chef lieu de la circonscription administrative, au marché hebdomadaire du canton ou bien dans un marché de village.

La clientèle est nombreuse et variée ; on rencontre :

- le marchand ambulant qui vient acheter quelques têtes pour aller les revendre ; il constitue l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur.
- le boucher qui achète pour vendre la viande.
- le père de famille musulman qui vient chercher le mouton pour le prochain baptême de son enfant.

Dans tous les cas, les palabres et les ruses sont de règle dans ces lieux ; le prix payé est le fruit d'un long marchandage.

De tous ces marchés de petits ruminants, une mention spéciale est faite pour le marché hebdomadaire de Vogang. C'est le centre de transactions commerciales des petits ruminants le plus important du Togo. On y rencontre les ovins de race locale, les métis, issus très vraisemblablement du croisement entre le mouton du sahel et le Djallonké, qui ont un format plus grand ; à côté, des caprins, surtout la race Djallonké, dont la demande est très forte, car semble-t-il, la viande de chèvre consommée avec la peau présente un goût très apprécié de la population.

Les prix varient selon le poids et l'âge. Pour les ovins (béliers surtout) on évalue le prix des animaux plus lourds entre 8 000 et 9 000 francs. Pour ceux de taille moyenne on estime le prix à peu près à 5 000 ou 7 000 francs.

Les caprins étant plus recherchés dans ce marché, les prix sont élevés ; on rencontre des animaux dont la valeur peut aller jusqu'à 6 000 francs C.F.A.

Mais sur le plan national, comme pour les bovins, les prix varient d'une région à l'autre ; ils augmentent en allant de Dapango à Lomé.

Confère tableau n° 5

Tableau n° 5 : Prix de vente normal de petits ruminants dans les différentes localités.

Localités	Prix des 100 kg/tête	Prix au kg vif
Dapango	2 500	250
Sokodé	2 600	260
Atakpamé	2 750	275
Lomé	3 000	300
Différentiel de Prix :		
Dapango-Lomé ..	500	50

A côté de ces modes de commercialisation existe une autre sorte de transaction souvent pratiquée, c'est le troc. Cette méthode est utilisée surtout par le paysan propriétaire d'animaux, parfois aussi par le peul, elle est surtout fréquente en période de soudure. Quand on n'a pas eu le temps de cultiver la terre au moment des pluies ou quand on n'a pas fait une bonne récolte alors qu'on a en charge une grande famille, un boeuf peut être échangé contre les produits agricoles de subsistance : mil, maïs, igname, manioc etc.

Les modalités d'échange sont diverses et variées. Le marché peut être conclu juste avant la récolte, alors le propriétaire du champ indique la parcelle à céder. Mais si cette vente survient après les récoltes, c'est une quantité de denrées qui mettra les clients d'accord.

Parfois le boeuf peut être échangé contre le petit bétail. C'est ce qu'on pourrait appeler boeuf-monnaie. Dans d'autres cas encore le boeuf peut servir à l'achat d'un cheval de selle. Plusieurs taurions et génisses seront donnés en échange d'un beau cheval de selle qui fait souvent l'orgueil de beaucoup de chefs traditionnels.

A l'heure actuelle où les engins motorisés sont à la mode, il n'est pas rare d'acheter une motocyclette ou même une voiture avec du bétail !

Mais de toutes ces activités commerciales, la finalité du bétail est l'approvisionnement en viande des populations.

X 2°) La production de viande

Cette production est indispensable pour couvrir les besoins de l'homme en protéines animales. Mais compte tenu d'une part de la courbe démographique qui est galopante et d'autre part des effectifs réduits du cheptel et des taux de croissance lents, le problème de l'approvisionnement en viande se pose avec acuité. Le potentiel de production de viande estimée demeure faible (voir tableau n° 6).

Le disponible national en chiffres arrondis, c'est-à-dire la quantité totale de viande dont disposerait le pays selon les calculs théoriques) est estimé à 8700 tonnes de viande de boucherie et à 4 500 tonnes de viande de volailles. Soit un total de 13 000 tonnes.

	Bovins	Ovins-Caprins	Porcins	Volailles
Effectifs	199 000	1 450 000	214 000	4 500 000
Exploitation..	13 %	22 %	60 %	100 %
Croît	2 %	3 %	2 %	
Nombre exploité	25 870	319 000	128 400	4 500 000
Poids carcasse/ tête	85 kg	8 kg	19 kg	1 kg
Tonnage viande	2 199	2 552	2 450	
" abats	550	383	250	
Total				
Viande - Abats	2 749 T	2 935 T	2 700 T	4 500 T

De cette quantité totale, une part importante revient à la viande de ruminant qui s'élève à 5 684 tonnes soit environ 43,75 % du disponible national.

Tableau n° 6 : Potentiel de production de viande (voir ci-contre)

Source : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.)

Si la population ne disposait que de la production nationale, le niveau de consommation par tête d'habitant serait de 13 000 000 kg : 2,132 millions, soit 6,5 kg/habitant.

X Selon Feunteun (22) "on admet d'une part qu'en pays tropical, le besoin annuel en protéines animales équivaut à 60 kg de viande environ par individu, si on admet d'autre part que la moitié des protéines animales a une autre origine que la viande de boucherie et qu'elle est fournie par la viande de chasse, la volaille, le poisson etc., on constate alors que la viande nécessaire par habitant et par an est d'environ 30 kg".

Dans ces conditions il apparaît qu'à partir de sa propre production le Togo ne satisfait ses besoins que dans les proportions de 1/5.

Il faut cependant mentionner que la production estimée approche peu la réalité. Beaucoup d'animaux abattus échappent au contrôle du service vétérinaire, ce sont les abattages familiaux et les abattages dans les villages de brousse. Les quantités de viande consommée dans ces conditions sont très importantes. Cette consommation intéresse surtout la viande de petits ruminants. En effet ces petites espèces sont plus facilement utilisées dans les familles, surtout à l'occasion des cérémonies : funérailles, mariages, baptême etc.

Pour les bovins l'abattage non contrôlé est plus rare.

Il survient parfois pour un animal malade qu'on est obligé d'égorger en brousse ou un animal rétif qu'on a du mal à conduire. Du reste un boeuf abattu en brousse dans ces conditions pose parfois des problèmes de consommation et surtout de conservation.

3°) La production laitière

Elle est très faible. Cette faible production s'explique par le fait

que toutes les vaches au Togo appartiennent à des races mauvaises laitières. La durée de lactation pour la meilleure vache n'excède pas 6 mois et la production journalière ne dépasse pas 1,5 à 2 litres, quantité à peine suffisante pour le veau.

D'après ces chiffres et les effectifs des vaches en lactation, la production totale estimée en 1969 est de 105 000 hl.

En fait cette estimation approche peu la réalité, car avant la traite on lâche d'abord le veau qui va, par une tétée, déclencher le réflexe de la descente du lait qui est sous l'action rapide de l'ocytocine (hormone post-hypophysaire) ; pendant ce temps le veau absorbe une certaine quantité. Après on écarte le veau et le trayeur, souvent une femme ou un jeune homme, procède à la traite. Elle est manuelle ; le lait est recueilli dans unealebasse. Après avoir prélevé une certaine quantité, on relâche le veau qui vide la mamelle.

Il faut remarquer que les conditions hygiéniques de la récolte de lait sont déplorables : le trayeur, le matériel de traite, la mamelle, ne bénéficient que de soins très superficiels.

Quoi qu'il en soit les 3/4 de la production sont auto-consommés par le Poul. En effet si la consommation de viande est rare, voire occasionnelle, il n'en est pas de même pour le lait. On dit souvent du Poul qu'il est "lactophage". Ceci est d'autant plus vrai que dans la famille poule, où l'on ne dispose pas de vache laitière on se sent très humilié ; on pense plutôt à une malédiction et il faut toujours chercher à écarter le démon responsable de cette situation.

Le 1/4 de la production restante fait l'objet de commercialisation. Le lait est vendu frais au prix moyen de 60 Fr le litre dans les grands centres urbains. On constate que si la totalité de la fraction traite était commercialisée, la vente aurait procuré aux producteurs un revenu de : $60 \text{ Fr} \times 105\,000\,000 = 630\,000\,000 \text{ Fr C.F.A.}$ mais comme cette production se trouve intégrée à une économie de subsistance où seulement le 1/4 de la production fait l'objet de transactions commerciales suivies la vente de lait est estimée à 231 millions de Fr C.F.A. en 1969.

Cette quantité de lait commercialisée est vendue soit sous forme de lait frais soit sous forme de lait transformé en produits dérivés.

Le lait frais est vendu au marché par la femme poule. L'argent obtenu lui servira à acheter les condiments pour la cuisine. Dans certaines localités on a un laitier qui fournit le lait au domicile des abonnés qui sont souvent des fonctionnaires ou commerçants.

Los produits dérivés

a) Le fromage : il est préparé par la femme peule. On l'appelle localement "Woagachi". La préparation est simple. Le lait de la traite est écrémé puis filtré pour le débarrasser de ses impuretés. Ensuite il est porté à ébullition et on ajoute une solution végétale coagulante. Cette solution coagule la caséine. La plante utilisée pour obtenir la solution est Calotropis procera.

Le Woagachi est considéré par le Togolais comme un aliment de luxe. Il est très apprécié de la population.

b) Le beurre : est obtenu à partir du lait frais. Le lait de la traite est laissé au repos. Ceci provoque la remontée des globules gras qui forment une couche superficielle plus ou moins épaisse. Cette couche recueillie et traitée permet d'obtenir le beurre. Il sert à l'alimentation et intervient aussi dans certaines activités autres que les activités culinaires, telle la préparation du savon.

c) Le lait caillé : il est plus apprécié du poul que le citadin.

Quoi qu'il en soit le lait et ses produits dérivés existent mais dans des proportions faibles. Les quantités obtenues suffisent à peine à couvrir les besoins de la famille peule, encore moins l'homme de la ville. Leur impact sur les circuits de commercialisation est très limité.

4°) La production de cuirs et peaux

Il n'y a pas une production organisée de cuirs et peaux. Pourtant ce sont des produits de valeur susceptibles d'être utilisés à l'échelon industriel ou artisanal.

Très souvent les animaux abattus sont consommés avec la peau. Ceci est surtout vrai pour les petits ruminants ; le gros bétail est dépouillé et les cuirs obtenus après séchage peuvent être cuisinés et consommés.

5°) Le fumier

C'est l'engrais naturel, élément très fertilisant. Généralement le paysan

ne bénéficie pas de cet engrais. Il est aussi difficile d'obtenir des quantités appréciables vu que les animaux ne vivent pas dans des étables ; les déjections sont rejetées dans la nature. Seul le Peul bénéficie du fumier par le parcage des animaux dans un endroit qui servira de champ à la saison des cultures. Cependant cette utilisation n'est pas rationnelle alors qu'elle pourrait apporter une amélioration certaine dans les productions agricoles du paysan.

✓ 6°) Le travail animal

Comme pour le fumier, le paysan togolais ne tire pas profit de la force animale. On ne rencontre ni boeuf porteur ni boeuf de trait. Les seuls animaux de trait que l'on peut voir sont les boeufs utilisés dans les fermes expérimentales.

Qu'il s'agisse de l'approvisionnement en protéines animales (viande, lait et produits dérivés) ou qu'il s'agisse du rendement sur le plan technique -(travail animal, fertilisation des champs avec du fumier), le bilan économique demeure faible. Le cheptel ne satisfait que dans des proportions très limitées les besoins en protéines animales ; le pays recourt à l'importation qui se fait à tous les niveaux depuis l'animal sur pied jusqu'aux différents produits de l'élevage : viande, lait et produits dérivés.

CHAPITRE II.- CONSEQUENCES : LES IMPORTATIONS

=====

1°) L'importation des animaux sur pied

On distinguera l'importation contrôlée et l'importation non contrôlée.
Un lot important d'animaux importés est sous le contrôle des services de l'Elevage et des Douanes.

Au total, en 1971 on chiffre ces importations contrôlées à :

- pour les bovins	8 868 têtes
- pour les ovins-caprins	4 074 têtes

La plupart des animaux importés proviennent des pays de la zone nord et centre de l'ouest africain ; zone de production qui exporte son bétail vers les pays du sud qui sont de grands centres de consommation.

Parmi les pays producteurs, les plus gros fournisseurs de bétail au Togo sont principalement la Haute-Volta et le Niger, puis parfois le Dahomey, le Nigéria et le Mali.

Pour l'année 1971 les importations en provenance de ces pays se trouvent résumées dans le tableau n° 7.

Tableau n° 7 : Source : Service de l'Elevage

Origine des animaux importés au Togo en 1971

Origine	Destination	Bovins	Ovins - Caprins
Hauto-Volta ..	Togo	5 190	158
Niger	"	3 012	3 851
Dahomey	"	593	65
Nigéria	"	73	"
Mali	"	"	"
Total		8 868	4 074

A côté de ces importations contrôlées, les importations non contrôlées ne sont pas négligeables. Parfois ces transactions qui échappent au contrôle des services compétents sont très importantes. C'est ainsi que pour la même année 1971, on évalue les transactions non contrôlées à environ : 9 168 têtes pour les bovins et 8 300 têtes pour les ovins-caprins. Le tableau n° 8 nous en donne la répartition selon les pays.

Tableau n° 8 : Répartition selon les pays des importations non contrôlées.

Tableau n° 8

Répartition selon les pays, des importations non contrôlées.

Origine	Destination	Bovins	Ovins-Caprins
Hauto-Volta	Togo	6 338	2 500
Niger	"	2 161	60
Bahomey	"	646	5 740
Nigéria	"	23	"
Mali	"	"	"
Total		9 168	8 300

Au total pour l'année 1971, les importations d'animaux sur pied s'élèveraient à :

- Bovins	: Importations contrôlées	8 868
	" non contrôlées ..	9 168
	Total	18 036 têtes
- Ovins-caprins:	Importations contrôlées	4 074
	" non contrôlées ..	8 300
	Total	12 374

Pour tous ces animaux importés, les moyens de transport utilisés pour atteindre les différents centres de consommation sont divers.

Les bovins sont conduits soit à pied, soit en camion.

L'acheminement à pied se fait depuis les centres de production jusqu'à la côte. Certains animaux fatigués sont vendus en cours de route, cela permet dans une certaine mesure l'approvisionnement en viande des petits centres. Ce moyen de transport semble avantageux dans la mesure où, en fonction des itinéraires et des délais, il permet aux animaux de perdre le moins de poids. Cependant il demeure à la fois pénible et dangereux.

Pénible car la distance à parcourir n'est pas petite. On estime que pour aller de Dapango à Lomé, le bouvier met avec son troupeau 40 jours et 3 mois quand on vient de Haute-Volta.

Dangereux parce que c'est un gros travail pour le bouvier qui doit être toujours attentif et vigilant pour éviter les dégâts de cultures. Dangereux aussi parce que ces animaux qui transitent à pied peuvent être des facteurs de transmission des maladies contagieuses (peste bovine, péripneumonie, etc.). C'est pour cette raison que la réglementation sanitaire du Togo prévoit des postes d'entrée aux frontières et des voies sanitaires sont bien tracées à l'intérieur du pays pour cet acheminement des animaux de boucherie.

Le transport par camion offre des avantages certains, la rapidité notamment, mais les animaux sont souvent trop concentrés et ils arrivent au lieu de consommation très fatigués ; certains périssent même en cours de route. La viande fournie par ces animaux est de qualité moins bonne car les animaux sont surmenés avant l'abattage.

L'on gagnerait à laisser les animaux pendant une certaine période afin qu'ils "récupèrent". Ceci nécessite donc la création des centres d'embouche intensive au voisinage du lieu de consommation.

Les petits ruminants

Les ovins et les caprins venant de la zone sahélienne ne bénéficient que d'un seul moyen de transport ; c'est l'acheminement par camion. Mais pour les animaux venant de la zone soudano-guinéenne (Dahomey en particulier) ils arrivent par camion mais aussi à pied pour ceux venant des villages frontaliers ; parfois ils sont mis dans des cages spéciales portées par l'homme ou montées sur des bicyclettes. Ces moyens de transport favorisent beaucoup les importations clandestines car les marchands peuvent emprunter toutes les pistes conduisant au marché du village.

Malgré ces intenses activités d'importation d'animaux, le pays souffre toujours de la carence en protéines animales. Le Togo importe aussi de la viande. Cette importation de viande sera soit de la viande fraîche soit de la viande congelée.

Pour la viande fraîche, le principal fournisseur parmi les pays africains c'est le Niger. Cette viande est importée par avion, cela permet d'éviter la décomposition de la denrée.

Parmi les pays européens, la France fournit une part importante, les Etats-Unis aussi, surtout la viande de volailles.

La viande congelée est essentiellement fournie par les pays européens.

Au total la quantité de viande fraîche et congelée importée pour l'année 1971 s'élève à 240 tonnes dont 101 tonnes en viande de volailles et près de 50 % de cette qualité vient des Etats-Unis.

L'évolution des importations de viande fraîche, congelée depuis 1965 se trouve résumée dans le tableau n° 9.

Unité : tonne

Années	Tonnage
1965	22
1966	25
1967	31
1968	27
1969	47
1970	83
1971	240 dont 101 tonnes en viande de volailles.

On note qu'en moins de 10 ans les quantités de viande importée peuvent être multipliées par 10. Ceci s'expliquerait par l'augmentation du niveau de consommation et aussi par la croissance démographique qui est très forte.

L'importation du lait et des produits dérivés
=====

Plus que la viande, la production laitière par le cheptel national demeure insuffisante. La plupart de la masse ignore la consommation de lait. Pour satisfaire les besoins en lait des citoyens, le pays se tourne vers d'autres pays pour son approvisionnement. Ce sera surtout le lait transformé : le lait concentré sucré ou non, le lait en poudre etc... En certaines années, comme en 1962 et 1963, les importations ont représenté 50 % en tonnage et en valeur du marché total des produits d'importation d'origine animale. Pour ces produits laitiers, le lait concentré sucré et le lait stérilisé en boîte constituent l'essentiel des importations. Les principaux fournisseurs sont essentiellement les pays européens : la France, les Pays-Bas, le Danemark, la Suisse et l'Allemagne.

En ce qui concerne les produits dérivés du lait, le beurre et le fromage constituent l'essentiel des importations.

x

x

x

Comme nous l'avons déjà souligné, dans la situation économique du Togo, l'élevage demeure une activité de second ordre. La production nationale en denrée animale est nettement insuffisante. La solution partielle de ce problème important est trouvée avec les importations de bétail, de la viande et autres produits de l'élevage.

Malgré tout la population accuse un déficit alimentaire prononcé. Pour la masse de la population, les occasions de consommation de viande sont rares sinon exceptionnelles. Les causes de cette pénurie tiennent à plusieurs facteurs

tels le facteur physique, facteur sanitaire mais aussi et surtout au facteur humain.

Le milieu physique est beaucoup plus favorable à la production végétale. La grande majorité de la masse demeure cultivatrice. Ainsi il est des régions où le paysan ignore complètement les techniques de l'élevage qu'il considère comme une activité déshonorante.

Les conditions ~~sanitaires~~ interviennent aussi pour freiner le développement des effectifs ; la prophylaxie demeure le premier objectif du service de l'Élevage et des Industries animales. Les grandes maladies du bétail ont contribué pour une bonne part à la destruction du cheptel. Des milliers de têtes d'animaux sont décimés lors des grandes épizooties meurtrières qui ont frappé et qui frappent encore l'élevage. D'autres contraintes du milieu ne permettent pas l'implantation de certaines races animales tel le zébu qui ne peut s'adapter à la zone soudano-guinéenne à cause de la trypanosomiase à laquelle il est très sensible.

Si ces conditions physiques et sanitaires sont responsables des difficultés rencontrées dans la politique du développement de l'élevage, elles ne sont cependant pas insurmontables par l'homme si on y met le prix.

Il existe d'autres facteurs beaucoup plus profonds liés à la conception de l'élevage dans le pays : il s'agit de la signification sociale de cette activité.

IIIe PARTIE

=====

SIGNIFICATION SOCIALE

=====

D'une façon générale, on peut dire qu'on rencontre au Togo deux types de population rurale. D'un côté une mosaïque d'ethnies qui constituent la grande majorité du monde rural et qui pratiquent presque exclusivement l'agriculture, de l'autre les Peuls qui vivent de l'élevage et de l'agriculture. L'un et l'autre groupe sont sédentaires et pratiquent l'agriculture sur la base de longues jachères.

L'un et l'autre groupe sont reliés par l'intermédiaire de l'animal car les animaux sont presque exclusivement entre les mains des Peul, ceux-ci n'en sont pas toujours propriétaires. Le Peul est souvent gardien d'animaux dont les propriétaires sont très divers et parmi lesquels on trouve des agriculteurs, mais aussi et souvent des personnes dont l'activité économique est très éloignée du travail de la terre : commerçants, artisans, ouvriers, fonctionnaires etc...

Ainsi entre d'une part, le Peul et le troupeau qu'il conduit et d'autre part le Peul et le propriétaire ou le propriétaire et l'animal existent toute une série de relations qui donnent à l'élevage une signification toute particulière et qui est sociale.

CHAPITRE I.- RAPPORTS ENTRE LE PEUL ET L'ANIMAL

=====

Les Peul forment une ethnie largement répandue en Afrique. Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à ce peuple dont on ne peut dissocier la vie à celle du boeuf. C'est ainsi que certains le qualifient de "parasite" du boeuf alors que pour d'autres le Peul et le boeuf vivent en symbiose : "L'homme conduit, toute sa vie durant, l'animal à la recherche de pâturages et des points d'eau et reçoit en retour lait, beurre et viande quelquefois".

1°) Origine du peuplement peul en Afrique de l'Ouest

Il serait peut-être trop prétentieux de vouloir retracer ici l'itinéraire du Peul jusque dans les savanes arborées du Togo. Néanmoins, de nombreux auteurs se sont intéressés à cette ethnie et tous semblent d'accord sur un point : le berceau de cette ethnie se situe dans les régions nilotiques, au nord-est du

continent. Ce sont des descendants, selon certains auteurs, d'anciens Egyptiens. Pour d'autres l'origine serait éthiopienne. Quoiqu'il en soit, c'est à partir du Nil que le peuple a émigré et envahi presque tout le continent avec leurs animaux traversant le Sahara non encore désertique. A propos de cette marche vers le sud et sud-ouest de l'Afrique, Vieillard (46) a pu écrire : "Les grandes bêtes bossues dominent toute son histoire ; elles l'ont mené et il les a suivies de pâture en pâture, de mare en mare, entre le pays de la soif où elles ne peuvent s'abreuver et le pays de la "mouche" où elles meurent".

Mais en réalité, en Afrique de l'Ouest, il y a eu un grand brassage entre Peul et les ethnies autochtones dont ils adoptent parfois le mode de vie sans pour autant perdre leur amour pour les bêtes. C'est ce qui explique peut-être que les Peul au Togo pratiquent l'agriculture comme les paysans autochtones.

2°) Importance de l'animal dans la vie du Peul

Il est impossible de parler du Peul sans évoquer ses boeufs. Bien qu'au Togo, ils soient généralement de bons cultivateurs, les Peuls consacrent une bonne moitié de leurs activités à la garde des animaux. Tout le monde est unanime à reconnaître que ce sont de véritables "connaisseurs" en matière d'élevage. Le Peul est incontestablement éleveur par vocation et à la longue certains éléments sont venus favoriser cette qualité. Ce qui attache plus solidement encore l'homme à l'animal.

a) Signification du troupeau

La constitution et l'entretien du troupeau, son importance autour de sa soukala déterminent le prestige de l'homme. Celui-ci prend de l'importance dans le groupe et aussi aux yeux des paysans agriculteurs ; il est plus connu car il a de nombreux rapports avec eux. Ce caractère favorise souvent le maintien d'animaux improductifs. Le troupeau est important non pas par la qualité des animaux, mais par le nombre de têtes. Souvent le pourcentage d'animaux âgés est très élevé, constitués surtout de vieilles vaches stériles qui normalement devraient être éliminées. On note aussi dans le troupeau une proportion trop importante de mâles entiers et de boeufs qui après la castration devraient être engraisés et envoyés à la boucherie.

Il faut cependant souligner que l'importance du troupeau ne saurait faire oublier l'origine sociale de sorte que le prestige qu'il confère connaît des limites. En effet dans presque tous les villages et fermes que nous avons visités, existent deux classes : les "seigneurs" et les "sujets". Les deux groupes sont sollicités pour le gardiennage et il peut arriver que le "sujet" ait la charge du troupeau le plus grand. Cela augmentera bien sûr son importance, mais il sait qu'il ne pourra prétendre à certains titres ou charges, par exemple il ne peut prétendre à la chefferie, de même qu'il lui est interdit de demander la main d'une fille de la classe supérieure. Le bétail n'ennoblit pas et toute personne qui aura tendance à oublier que la valeur repose sur la naissance et sur la lignée de parentage sera vite remise à sa place.

Il apparaît donc, comme dans la plupart des sociétés traditionnelles que le Peul pasteur est solidement attaché à son passé, un passé d'ailleurs difficilement pénétrable, ce qui fait que ce peuple reste toujours à l'écart des changements. Le progrès l'a touché, beaucoup plus parce que les pouvoirs publics lui demandent que par ce qui lui est apporté en échange.

Mais si l'animal est un élément d'orgueil, il joue aussi un rôle dans les cérémonies.

b) Importance dans les cérémonies

Au Togo on ne rencontre pas de vrais Peul musulmans. Ils pratiquent parfois cette religion, mais en réalité, ils sont plus animistes que musulmans. Ils pratiquent certains rites traditionnels qui, dans des localités comme la région centrale, revêtent une importance primordiale. Il en est une particulièrement connue dans la région centrale sous le nom de "Sârah". Elle a lieu en l'honneur d'un ancêtre qui exige "à manger". Devant cette situation le conseil de famille se réunit, décide des modalités de la préparation et fixe la date de la cérémonie. Le jour venu, chaque membre de la famille arrive avec son animal, les femmes avec leur mari et celui-ci aussi doit amener un boeuf. S'il n'en a pas les moyens on peut s'en passer mais il met sa femme en position d'infériorité dans la famille.

La cérémonie proprement dite dure trois jours. Dans la soukala sont rassemblés jusqu'au dernier jour, les membres de la famille, les connaissances, les amis et surtout les griots.

Le matin du premier jour après qu'on ait invoqué l'âme des ancêtres, le chef de la famille immole le premier son bœuf puis les autres font égorger les leurs à tour de rôle. Le nombre de têtes abattues dépend de l'importance de la famille.

Les animaux sont dépouillés, éviscérés et l'on passe au partage. Celui-ci ne se fait pas au hasard.

Chacun sait la part qui lui revient. Par exemple une demi carcasse revient au chef du village ou du canton, une autre au chef Peul ; le griot sait qu'il a droit au cou et le forgeron n'ignore pas que la tête lui revient ect... Ensuite s'organisent les festins et après ces trois jours d'animation chacun rentre chez lui à la satisfaction de tous. Les uns sont satisfaits d'avoir accompli leur devoir et les autres contents d'avoir mangé, bu et dansé.

A côté de ces cérémonies purement religieuses, il existe d'autres manifestations traditionnelles notamment celle appelée "godja" ou la fête du bâton. Elle n'est pas une occasion d'utilisation du bétail. C'est plutôt une manifestation de joie et de bravoure. Elle a lieu presque tous les ans, soit chez le chef peul, soit chez le chef du village, soit chez le chef de canton. Elle réunit les peuls des différentes localités pendant deux ou trois jours dans le village ou la ville retenue pour la manifestation.

La fête en elle-même consiste à choisir un adversaire de sa taille, puis les deux concurrents sont placés au milieu de la foule sous la surveillance attentive du chef entouré de ses sujets. Après avoir jugé que les adversaires sont de même force, on leur ordonne de se battre. Chacun doit recevoir successivement trois coups de bâton flexible sur la poitrine.

Après une brève concertation celui qui doit être battu le premier est désigné, il se met en position, la poitrine bien dégagée, sous l'oeil attentif de ses parents accroupis à côté dans un coin. L'autre prend tout son temps et finalement applique de toutes ses forces les trois coups sur la poitrine de son adversaire qui n'a pas le droit de lever le pied auquel cas il est disgracié.

Après c'est le tour du second qui doit subir les coups dans les mêmes conditions.

L'animal intervient aussi dans d'autres cérémonies rituelles en particulier lors des mariages. La fille qui se marie doit recevoir des beaux-parents une dot en nature. Elle est représentée par un certain nombre de têtes de boeufs qu'on remet aux parents de la mariée. Ces animaux demeurent sa propriété. En cas de divorce selon que le mari ou la femme a tort les animaux reviennent à l'un ou à l'autre.

On voit donc que plusieurs raisons expliquent l'attachement de l'homme à l'animal, le boeuf en particulier, Mais comment assure-t-il la surveillance de ces animaux dont il a la responsabilité ?

Plus exactement comment se pratique le gardiennage ?

3°) Le gardiennage

Le Peul assure la garde des animaux à la demande soit des villageois, soit des commerçants, fonctionnaires, etc...

En général, on l'installe non loin du village ou des agglomérations urbaines. Les autochtones lui concèdent une partie de leurs terres sur lesquelles il a le droit de cultiver, car n'oublions pas que le peul est agriculteur - éleveur. Sur ces terres dont il est l'usufruitier, l'homme et sa famille construisent leur maison.

L'habitat, est simple, fait d'un ensemble de cases en banco couvertes de chaume. La disposition est souvent circulaire avec une grande cour à l'intérieur permettant facilement les activités ménagères. Dans cet habitat on distingue la case du chef de famille, celles des épouses, car la polygamie est fréquente, puis la case des enfants et éventuellement une pour les étrangers. Parfois au milieu de la cour se dresse un arbre qui fournit l'ombre pendant les périodes de chaleurs ; les arbres fruitiers ne sont pas du tout rares. Enfin l'ensemble de la concession est entouré d'une clôture faite de tiges séchées de mil ou de sorgho. Non loin de cette soukala on aménage le parc où seront rentrés les animaux le soir après le retour des pâturages. Chaque animal con-

naît son piquet et dès le retour, il se dirige directement vers son "lit" en attendant le berger qui viendra l'attacher avec une corde soit par le pied, soit par les cornes. Les très jeunes veaux sont gardés à l'intérieur de la soukala ce qui permet une meilleure surveillance.

Pour les petits ruminants, il est toujours prévu une bergerie qui se situe dans l'alignement des cases ; elle est souvent de taille réduite de sorte que les animaux y sont confinés à l'extrême.

La surveillance des animaux varie selon l'espèce :

- Pour les bovins : elle est assurée par des enfants ; un ou deux selon l'importance du troupeau. Après la traite le matin (la seule dans la journée), le groupe qui est chargé de conduire le troupeau emmène celui-ci loin des champs de culture, dans les espaces libres laissés en jachères. Les pâturages naturels sont constitués surtout de graminées sauvages : Andropogon, Panicum, Pennisetum, etc... et de rares légumineuses. Vers midi, le troupeau descend au marigot pour s'abreuver puis lorsqu'il fait chaud, profite de ce micro-climat pour se mettre à l'ombre des arbres. Pendant ce temps les jeunes gardiens peuvent s'accorder quelques moments de loisirs : chants de flûte, jeux à cache-cache etc... C'est alors que malheureusement certains animaux peuvent échapper à la vigilance des enfants pour aller dévaster des cultures. Cela amène des disputes parfois sanglantes entre les Peuls et les cultivateurs.

En saison sèche le problème de la conduite des troupeaux devient beaucoup plus sérieux. Les pâturages faits de graminées grossières lignifiées et desséchées deviennent peu appetées et il n'y a pas de réserves de fourrages. A côté de ces difficultés d'affouragement s'ajoute l'abreuvement. La plupart des sources d'eau tarissent. Dans ces conditions la conduite du troupeau n'est plus l'affaire des enfants. C'est un adulte qui prendra la relève, car il connaît mieux les endroits où il pourra faire paître ses animaux et en même temps leur assurer un abreuvement. Généralement il faut parcourir de longues distances (4 à 5 km parfois 15 km) à la recherche des pâturages au bord des rivières plus importantes où coule encore quelque filet d'eau pour lui permettre d'abreuver le troupeau.

Les ovins et caprins sont souvent la propriété de la famille peule. Leur surveillance est généralement laissée aux femmes ou aux enfants moins âgés. Pendant la saison de culture, moutons et chèvres sont attachés au piquet non loin de la soukala. La longueur de l'attache permet un rationnement de graminées et des légumineuses fourragères épargnées par les bovins. A midi on leur apporte de l'eau et éventuellement on les change de place. Le soir après les travaux de ménage ils sont rentrés à la bergerie.

Les moutons et chèvres ne restent attachés que pendant les saisons de culture pour éviter les dégâts dans les champs. Aussitôt après les récoltes, ils sont lâchés en liberté. Il se constitue alors de véritables troupes de moutons et chèvres, qui se déplacent à la recherche d'une herbe devenue très rare. L'abreuvement aussi on cette période devient un problème car les propriétaires ne s'occupant plus, les animaux doivent se débrouiller pour trouver de l'eau. Comme moutons et chèvres sont des animaux sobres, ils peuvent se contenter d'une petite quantité d'eau qu'ils découvriront au fond de quelque récipient dans les concessions où ils entreprennent une véritable marche vers quelques ruisseaux situés parfois très loin des habitations.

La nuit ils dorment à la belle étoile, situation favorable aux vols.

D'une façon générale, l'éleveur peut se soucier très peu de l'amélioration du troupeau qu'il garde. Il se limite uniquement à l'entretien : il assure l'alimentation aux pâturages, recherche les animaux égarés, surveille les mises bas. L'action zootechnique est nulle bien que souvent on constate une certaine préférence à l'égard d'un taureau ou une vache sur la base de considérations sentimentales ou phénotypiques.

Le Togo étant un pays surtout de cultures et très peu étendu, le mode de conduite des troupeaux présente de nombreux inconvénients. Pendant la saison de culture, il existe peu d'espaces libres pour les pâturages. Le berger éprouve des difficultés pour traverser les champs sans que les animaux causent des dégâts aux cultures ; les espaces libres et les champs laissés en jachères sur lesquels les animaux vont brouter sont peu étendus. Il n'est pas sûr que le berger puisse trouver un point d'eau tout proche pour abreuver les troupeaux, ce qui peut l'obliger à traverser d'autres champs à la recherche de l'eau.

Ceci provoque des heurts parfois très sanglants qui se terminent chez le chef du village qui après un jugement sérieux essaie de régler à sa façon le différend. Très souvent ce sera une amende en nature ou en espèces qui devra être remise à la victime par le berger. Mais le paiement de cette amende pose quelques problèmes, car le Peul pense que les animaux qui sont sous sa garde ne lui appartiennent pas et que c'est au propriétaire de payer les dégâts qu'ils ont causés, et les propriétaires soutiennent que c'est parce que le berger ne fait pas bien son travail que les animaux causent ces dommages qu'il doit alors réparer. Il y a là un sérieux problème que les autorités compétentes ne doivent pas perdre de vue.

Cette situation s'explique par le manque de collaboration. Cela semble paradoxal puisque les animaux que le Peul garde appartiennent en grande majorité aux agriculteurs. Ceux-ci devraient donc prévoir, pendant les saisons de culture, des pistes de passages pour le bétail. Cela permettrait au berger dès la sortie du parc de diriger ses animaux sur ces pistes épargnant ainsi les cultures.

Ainsi, en saison de pluies, alors que la situation semble au premier abord favorable, c'est à ce moment que l'on rencontre de grosses difficultés pour assurer l'alimentation des troupeaux.

Les pâturages naturels sont peu importants et d'accès difficile.

En saison sèche ce problème de l'alimentation devient plus acuté. Au début, les animaux peuvent brouter les restes de récoltes surtout les tiges de mil encore feuillues ou les tiges de sorgho. Mais au fur et à mesure que la saison sèche avance, le problème de l'alimentation devient préoccupant. Les herbes se lignifient, se dessèchent et deviennent peu ou pas appetées. A côté il y a les feux de brousse qui ravagent le reste de la couverture végétale. D'un côté ces feux de brousse présentent un certain avantage car ils engendrent des repousses tendres, riches en protéines. Mais celles-ci ne durent guère de sorte qu'en définitive les feux de brousse sont beaucoup plus néfastes qu'utiles.

De plus, pendant toute la période de saison sèche, les hommes et leurs animaux souffrent du manque d'eau. Dans certaines localités il est tel que pour trouver l'eau, les femmes doivent quitter très tôt le matin et parcourir plusieurs kilomètres ; c'est la traditionnelle course à l'eau. Pour abreuver son troupeau le berger est aussi obligé de se déplacer sur de très longues distances ce qui diminue le temps de pâturage qui était déjà très limité.

CHAPITRE II.- RAPPORTS ENTRE LE PEUL ET LE PROPRIÉTAIRE

DE L'ANIMAL

L'agriculteur a très peu de connaissance dans la pratique de l'élevage, ainsi il confie ses animaux aux Peuls dont la suprématie dans ce domaine est incontestée.

L'agriculteur n'est pas seul à acheter des animaux et à en confier la garde au Peul qui accepte volontiers en raison du prestige qu'il peut tirer d'un grand et beau troupeau.

Mais ce faisant, se tissent un certain nombre de rapports entre le Peul gardien et le propriétaire qui peut être paysan, commerçant, ouvrier, fonctionnaire.

La nature de ces rapports varie selon le partenaire du Peul. Il peut s'agir d'un contrat, de contacts périodiques avec dans l'un ou l'autre cas une série de conséquences.

1°) Le contrat

C'est généralement la convention qui lie le propriétaire d'animaux et le Peul ; il est presque toujours oral.

Il n'est pas systématisable et sa teneur varie d'une localité à une autre et même d'un propriétaire à un autre. Son principe de base est que le Peul devra prendre soin des animaux qui lui sont confiés comme son bien propre ; il aura donc à les garder, à les soigner, à les surveiller ; en retour de ces services il reçoit une rétribution. Celle-ci varie très largement d'une région à une autre.

Dans certaines localités, comme par exemple dans la circonscription de Dapango, le peul qui est recruté par les villageois ne perçoit pas un salaire mais en échange dispose seul du lait et du fumier. En outre les villageois prennent soin de lui venir en aide pendant la période de soudure s'il connaît des difficultés liées à une mauvaise récolte. Dans ce cas on lui donnera soit du mil, soit de l'igname pour l'aider à nourrir sa famille. D'autre part, si le paysan se trouve dans l'obli-

gation de vendre son animal (par exemple pour payer les impôts), le Peul recevra un cadeau en espèce dont le montant n'excède jamais 1 000 francs. Si l'animal doit être sacrifié, il aura aussi de la viande.

Dans d'autres régions le contrat est un peu plus large pour le Peul. Non seulement il profite du lait et du fumier mais il existe en outre une véritable rétribution qui est donnée, le plus souvent, en nature. Cette méthode est bien connue dans la région centrale où le contrat est basé sur les naissances. Le paysan qui place sa genisse chez le Peul devient propriétaire des produits des deux premiers vêlages ; le produit du troisième revient au gardien peul. Comme le Peul préfère toujours les velles, généralement après les naissances il y a échange entre le propriétaire et le gardien.

Dans d'autres localités encore la rétribution est faite en espèce. Par exemple dans certains villages Konkomba, le Peul recruté a droit en principe à 1 500 francs par an et par tête d'animal. En plus il a le droit de disposer du lait et du fumier.

Au sud du pays où les cultures sont pratiquement les seules activités agricoles, les quelques bovins qui y vivent sont confiés à des bouviers peuls qui, retribués en espèce, sont de véritables salariés, percevant un soldo de 5 000 francs C.F.A. par mois.

⌈ Pour les petits ruminants, la garde est souvent aux mains des paysans eux-mêmes. Le contrat qui se passe est uniquement de type familial. Un individu qui dispose d'un peu d'argent peut acheter une brebis ou une chèvre qu'il confie à un membre de la famille (généralement une femme, un vieux ou un enfant). Selon les cas, le propriétaire aura droit aux produits des deux premières mises-bas et le gardien au produit de la troisième. Si ce dernier a beaucoup de chance il peut profiter des naissances gemellaires.

⌈ A côté de ce cas général du contrat basé sur une rétribution en nature ou en espèce suivant les cas et où le Peul ne perçoit pas toujours tous ses droits, il existe un cas particulier. C'est celui où certains fonctionnaires, généralement les personnes retraitées qui ont compris l'utilité de l'élevage, créent et exploitent une ferme. Ils pratiquent un élevage semi-traditionnel de bovins et de petits ruminants dont la garde est confiée à un bouvier peul. Ici le contrat est beaucoup plus concret, le bouvier perçoit mensuellement une somme dont le taux est fixé selon l'importance du troupeau.

2°) Los contacts

Si le fonctionnaire qui investit son argent dans l'élevage accorde une certaine importance à sa propriété, donc se rend régulièrement à la ferme pour constater l'état de santé de son troupeau, il n'en est pas de même pour le paysan. Il semble que celui-ci oublie que l'animal est un être vivant qui est donc susceptible de souffrir de certaines maladies. Il est complètement ignorant de la pathologie du bétail. Donc pour lui aller visiter le berger et les animaux paraît inutile. Il s'y rend peut-être une fois dans l'année, parfois certains propriétaires restent plusieurs années sans aucun contact avec leur berger.

3°) Les conséquences du contrat et des contacts

Lorsqu'on se penche un peu sur le cas, on se pose la question de savoir si en fait le Peul est satisfait de sa situation. A chaque fois que l'on pose cette question à l'éleveur, il répond qu'il n'est pas d'accord avec les clauses du contrat. Et l'on se demande alors pourquoi il accepte les animaux des villageois et toujours dans les mêmes conditions. En y regardant de plus près, on constate qu'en réalité le Peul profite beaucoup de l'ignorance des propriétaires. En effet celui qui place sa genisse chez le Peul ne sait pas à quel moment va avoir lieu le premier vêlage. Il est donc très facile au berger de camoufler le produit de cette première naissance.

D'autre part, face à un propriétaire averti, qui surveille par de fréquentes visites ses animaux, le berger pourra toujours évoquer des avortements fictifs et transférer le veau chez un voisin.

Ainsi le Peul dispose de mille manières pour profiter de la garde des animaux qui lui sont confiés pour se constituer un troupeau plus important que les propriétaires eux-mêmes. Cette confiance qui brise la crédulité est finalement la seule attitude possible du propriétaire.

En effet dans certaines localités les paysans sont conscients de la malhonnêteté des Peuls. Ils réagissent en retirant leurs animaux ; mais comme ils ne peuvent pas les garder eux-mêmes, ils sont obligés de faire appel à d'autres gardiens

qui ne sont pas plus honnêtes. Il est donc clair que le gardiennage pose des problèmes et les paysans en sont conscients. Mais comment résoudre ce problème ? Nous pensons que les autorités compétentes doivent exploiter cette situation pour amorcer une transformation de la conception et de la conduite de l'élevage.

CHAPITRE III.- RAPPORT ENTRE LE PROPRIETAIRE ET L'ANIMAL

Comme nous l'avons déjà souligné la presque totalité de la population rurale cultive la terre. La pratique de l'élevage surtout de l'élevage bovin est une activité éloignée des préoccupations du paysan. Une telle attitude repose sur des fondements basés sur la mentalité du paysan et sur ce que le bétail représente pour lui.

1°) La mentalité du paysan

Elle est surtout remarquable pour les bovins et varie selon les zones. Dans la zone sud du pays, les agriculteurs Ewhé, Ouatchis et Mina affichent un manque d'intérêt évident vis-à-vis de l'élevage bovin et certains vont même jusqu'à manifester du mépris pour cette activité. Cette attitude tient à des raisons historiques. Si dans certaines sociétés l'élevage est considéré comme une occupation noble et la culture comme un travail avilissant, chez certains agriculteurs togolais, il semble que ce soit le contraire. Ils pensent plutôt que la conduite des bovins est une activité qui ne doit pas être exercée par le "fils du pays". C'est l'une des raisons qui amènent de nombreux propriétaires de bovins à confier la gestion de leur troupeau à des bergers peuls.

Quand on remonte vers le nord, le paysan non seulement ne garde pas son troupeau, mais il a une conception trop superstitieuse qui guide beaucoup la façon dont le propriétaire place ses animaux chez le Poul. Cela doit se faire dans le plus grand secret car on craint beaucoup les personnes mal intentionnées, les personnes jalouses qui pourraient, par des moyens occultes détruire le capital animal. En effet le fait d'être riche ne consiste pas en une accumulation de billets

de banque, mais on est riche et bien important dans le groupe si on a pu réunir chez le Peul plusieurs dizaines de têtes de bovins et c'est finalement la façon dont le paysan et même certains fonctionnaires placent leur argent. Le troupeau est un capital ou plus exactement un moyen d'épargne. L'inconvénient d'une telle conception provient du fait que le propriétaire oublie trop souvent que le bétail est une source de production. Il ignore qu'il gagnerait plus en investissant dans l'amélioration des têtes dont il dispose ; il pourrait par là hâter la croissance des animaux donc augmenter son capital. Généralement quand on essaie de discuter avec le paysan sur cette question, on se heurte très rapidement sur un homme fortement marqué par les coutumes basées sur des préjugés solidement ancrés dans son esprit.

Ainsi à la question de savoir pourquoi le paysan ne veut-il pas garder lui-même ses animaux, il répond invariablement que l'élevage de bovins est l'affaire du Peul.

A propos du système de gardiennage, rares sont ceux qui en sont satisfaits. Les paysans paraissent dire qu'ils sont exploités par le Peul gardien mais ils n'y peuvent rien puisqu'ils n'ont aucune connaissance de l'élevage bovin. Ils éprouvent une crainte physique de l'animal à cornes et les approchent rarement même si celui-ci est au piquet. D'autre part il semble que le paysan ne connaît pas les herbes utiles à l'alimentation du bétail. Sur ce point on pourrait être d'accord avec le paysan puisque l'entretien des animaux exige certaines contraintes auxquelles l'homme doit être préalablement préparé.

Cependant il existe quelques exceptions car certaines ethnies qui pratiquent les cultures, entretiennent elles-mêmes leurs bovins. Ceci se rencontre dans la région centrale, chez les Konkomba de la circonscription administrative de Bassarr, dans la région de la Kara, chez les Kabrè de la circonscription de Pagouda. Il en est de même en pays Lamba dans la circonscription de Kandé. Dans la région des Savanes la proportion des gardiens autochtones est encore plus forte. Les enquêtes du service de l'Elevage de la région font ressortir les chiffres suivants.

Tableau n° 10

Répartition des troupeaux en fonction des ethnies qui les gardent dans la Région des Savanes.

Circcriptions Administratives	Mango	Dapango	Total
Nombre de gardiens Pouls	101	650	751
Effectifs d'animaux	13 502	52 668	66 170
Nombre de gardiens autochtones	172	168	340
Effectifs d'animaux	5 535	6 432	11 967

L'étude des résultats de cette enquête montre que :

- le nombre de gardiens pouls est de 751 avec un effectif de 66 170 têtes de bovins soit 88 têtes par gardien.

- le nombre de gardiens autochtones est de 340 avec un effectif de 11 967 têtes soit 35 par gardien.

- le nombre de têtes par gardien est :

- pour la circonscription de Mango :

$$\frac{19\ 037}{273} = 70$$

- pour la circonscription de Dapango :

$$\frac{59\ 100}{818} = 72$$

Le nombre d'animaux par gardien dans les deux circonscriptions est à peu près égal, mais deux fois plus grand chez le Peul que chez le cultivateur, 88 contre 35.

La surveillance pendant la saison de culture se fait comme chez les Peuls, par une délégation d'enfants qui conduit les animaux aux pâturages et les rentre le soir à la tombée de la nuit. Les bovins vivent avec les hommes, la nuit ils sont gardés dans un vestibule aménagé juste à la sortie de la concession. Le matin avant de vaquer aux occupations champêtres on choisit les enfants qui doivent conduire les animaux aux pâturages. Généralement ce sont de très jeunes, ce qui permet de disposer de main d'oeuvre pour les cultures.

Les femmes procèdent à la traite. Elle se fait aussi une fois par jour à l'issue de laquelle on attache les jeunes veaux qui ne peuvent pas suivre leur mère et le reste du troupeau part au pâturage sous la conduite des enfants.

En saison sèche, dès les premières récoltes, les animaux sont abandonnés à eux-mêmes. Au début ils peuvent utiliser les tiges de mil ou de sorgho encore feuillues. Mais au fur et à mesure que la sécheresse s'accroît le problème de pâturages se pose exactement de la même façon que chez les animaux gardés par les Peuls, à la seule différence que le berger intervient pour assurer l'abreuvement et trouver des zones où il y a encore de la paille.

Pour les animaux gardés par les paysans c'est la divagation totale jusqu'à la saison de cultures prochaine.

Les petits ruminants sont largement représentés. Dans chaque village, chaque ville, les familles disposent de quelques têtes de moutons et de chèvres. L'entretien de ces animaux revient généralement aux femmes, aux enfants et aux vieillards qui ne peuvent plus travailler aux champs. La surveillance se fait exactement dans les mêmes conditions que chez les femmes peules ; mais ici, les moutons et chèvres bénéficient souvent d'une supplémentation alimentaire constitué de sorgho de mil, des épluchures de manioc ou d'igname.

En conclusion sur l'étude de ce gardiennage par les paysans autochtones on retient le point important que pendant toute la période culturale les animaux sont surveillés; quand les activités champêtres cessent, la divagation des animaux commence et les hommes n'ont plus d'autres activités. Les animaux, bovins surtout, sont abandonnés à eux-mêmes toute la durée de la saison sèche.

Cette situation se comprend facilement dans la mesure où le propriétaire d'animaux, qu'ils soient sous sa garde ou chez le Peul, ne vise aucune rentabilité de son capital. Pour lui l'animal n'est utile que le jour où il doit intervenir dans une cérémonie, le plus souvent une cérémonie religieuse; et là nous abordons la signification de l'animal pour le propriétaire.

3°) Utilisation de l'animal par le propriétaire

Celle-ci est variable surtout selon les croyances religieuses.

a) Importance de l'animal dans les pratiques religieuses

● chez les animistes : pour la grande majorité des paysans animistes, le bétail qui est un bien collectif joue un rôle capital dans les rites et cérémonies. L'animisme ou fétichisme est pratiqué dans toutes les régions du Togo. Elle repose sur la croyance en un être suprême, désigné sous différents noms selon les ethnies "Mawu" chez les Ewé et Mina; "Eso" chez les Kotkolis et Kabrès; "Yedu" chez les Moba etc...

C'est le dieu créateur, le dieu des destinées qu'on invoque seulement dans les occasions solennelles. Entre l'Être suprême et les hommes existe un grand nombre de divinités intermédiaires : les fétiches que l'on cherche à satisfaire par des sacrifices.

Dans la pratique de cette religion, l'animal représente toujours l'offrande. C'est ainsi que lors des funérailles d'une personne importante de la famille, il faut toujours invoquer le fétiche pour connaître la cause de la mort et savoir ce qu'elle exige comme sacrifice : boeuf, mouton, chèvre ou volaille.

S'il s'agit d'un quadrupède, il faut savoir de quelle robe doit être l'animal : noire, blanche, rouge ou robe composée. Pour les volailles aussi le plumage joue un rôle important. Il y a donc des exigences strictes qu'il faut scrupuleusement respecter.

Quand des personnages plus importants encore meurent, un chef de famille, un chef de village, on invoque tout de suite le fétiche pour savoir la date à laquelle doivent se faire les funérailles et quelles sont les exigences des ancêtres. Ces jours de funérailles sont l'occasion d'abattage d'un grand nombre d'animaux qui sont un bien collectif. Pour des personnes de marque comme le chef de village, une dizaine de têtes de bovins peuvent être abattus. Or, généralement, rares sont les gens qui disposent de plus de 20 têtes de bovins chez le Poul ou dans le village. Donc tout le capital animal peut être détruit en un seul jour.

Dans certaines localités, surtout dans les régions du sud, c'est le petit bétail qui remplace le boeuf. Au cours des cérémonies des dizaines de caprins et ovins sont immolés. Toute famille apparentée à la famille défunte tue une chèvre ou un mouton dont la viande est consommée en groupe dans la maison du défunt; ceux aussi qui ont des liens matrimoniaux doivent immoler un petit ruminant.

- chez les musulmans : la religion musulmane, largement répandue en Afrique, est aussi pratiquée au Togo. Elle compte de nombreux adeptes dans le nord, particulièrement en pays Kotokoli et chez les Tchokossi de Mango. Dans le sud elle est pratiquée surtout par les Haoussa et les Nagot.

Le musulman confesse qu'il n'y a d'autre dieu que Allah et que Mahomet est son prophète. Il dit la prière cinq fois par jour et son livre saint est le coran.

L'importance du bétail dans cette religion se situe lors des baptêmes et pendant la Tabaski. Dans ces pratiques le bovin est rarement utilisé.

Le Baptême : Chez le musulman, l'enfant doit être baptisé au huitième jour de sa naissance. A cette occasion un mouton doit être égorgé après les cérémonies religieuses dites par l'Imam du quartier. La viande est préparée puis distribuée aux différents membres de la famille.

La Tabaski ou fête du mouton : c'est la commémoration du sacrifice d'Abraham qui était prêt à immoler son fils qui au tout dernier moment a été remplacé par un bélier apporté par l'Ange Gabriel.

Elle survient tous les ans, deux mois après la fête du Ramandan. C'est l'occasion d'abattage d'un très grand nombre de petits ruminants, car chaque musul-

man qui en a les moyens doit sacrifier par ordre de préférence décroissante un ovin, un caprin, un bovin, un camélidé. Dans les familles deshéritées qui ne peuvent effectuer ce sacrifice, c'est la désolation; surtout pour les enfants

Dans un pays où l'on compte environ 10 % de musulmans dans une population de deux millions d'habitants, on mesure l'importance du nombre de têtes sacrifiées en un jour, Ceci comparé au taux d'exploitation du troupeau ovin surtout, car il est plus concerné, montre combien il est important de programmer, à l'échelon national la production en vue de ce débouché.

Bref qu'il s'agisse du boeuf ou du petit bétail, le nombre de têtes qui meurent pour les cérémonies religieuses est considérable. Cependant ce ne sont pas les seules occasions d'utilisation des animaux. Le rôle social des animaux apparaît aussi dans d'autres activités.

b) Autres utilisations

- Travaux des champs ; par exemple en pays Kotokoli lorsque quelqu'un veut cultiver une surface plus grande qui dépasse les possibilités de la main-d'oeuvre dont il dispose dans sa famille, il peut solliciter de l'aide. Il fait appel au cours d'une journée entière aux jeunes de son quartier ou du village tout entier qu'il devra nourrir ce jour-là. Pour préparer le repas qui sera servi au retour du champ il sacrifie un animal.

Cérémonies de mariage

Le bétail y joue un rôle important. C'est ainsi que dans certaines localités comme chez les Boussanga dans la circonscription administrative de Dapang chez les Lamba dans la circonscription administrative de Kandé, le bétail sert de dot. On a plus de chance de gagner la confiance d'un beau-père quand on sait que votre famille dispose d'un nombre important de têtes de bovins. Dès lors vous devez à la belle-famille une dot donnée en nature comprenant plusieurs têtes de boeufs selon les exigences des futurs beaux-parents. Chez les Boussanga la dot peut atteindre 4 à 6 têtes de bovins et ce sont les animaux les mieux conformés qui sont exigés.

Dans les différentes régions du Togo, l'Elevage des ruminants revêt une signification fort complexe où l'aspect social est fortement dominant.

Qu'il s'agisse du Peul qui a la garde d'un troupeau ou du propriétaire des animaux (fonctionnaire, commerçant, ouvrier, cultivateur), la constitution d'un troupeau est une forme d'épargne. Le bétail sert aussi de garantie en période difficile. De ce fait, celui qui possède un troupeau important jouit de respect et de considération dans le groupe social auquel il appartient. Ce côté ostentatoire tire son origine dans le fait que l'animal permet de respecter et surtout de faire face à une série de coutumes solidement établies, liées aux pratiques religieuses. Mais aussi à la vie de tous les jours.

Ce faisant on néglige l'aspect économique de l'élevage et surtout, par le relais de l'alimentation humaine, son impact sur le développement économique et social du pays. Il est donc urgent que les autorités compétentes se penchent davantage sur cet aspect de l'évolution de notre élevage afin de lui imprimer une direction, qui réponde mieux à nos objectifs de développement.

C'est dans ce cadre que nous tentons d'apporter une modeste contribution dans la dernière partie de notre travail.

IV^e PARTIE

=====

LES PROBLEMES POSES PAR LA TRANSFORMATION
DE L'ELEVAGE ACTUEL

L'étude de la signification de l'élevage montre qu'au Togo, l'aspect économique de cette activité agricole est beaucoup plus réduit que l'aspect social. Nous en avons évoqué les raisons et estimé que face aux problèmes de développement auxquels le pays est confronté, il faut tenter de renverser la vapeur. Quelles sont les actions à entreprendre ou plus modestement à envisager pour y parvenir ? Elles se situent au niveau des facteurs de production avec au premier rang l'homme.

CHAPITRE I.- ACTION SUR L'HOMME

=====

La signification sociale de l'élevage est prépondérante à l'heure actuelle. Il nous faut étudier les facteurs favorables dans ce contexte pour les encourager et les facteurs défavorables pour les corriger.

I°) Les facteurs favorables au développement

Ces facteurs existants ne sont pas tous à écarter et les autorités compétentes pourraient s'appuyer sur certains dans l'élaboration des programmes d'amélioration.

a) Le mode d'élevage

L'élevage est dans tout le pays sédentaire. C'est déjà un atout important pour l'implantation d'unités d'élevage amélioré. Cela facilite l'utilisation de sous-produits agro-industriels et la mise en place de structure de transformation et de commercialisation.

b) On note aussi une certaine prise de conscience de la part des paysans propriétaires. Ils se rendent de plus en plus compte, eux propriétaires, qu'ils ont une position défavorable par rapport au Peul, simple gardien. Ils manifestent parfois le désir de gérer eux-mêmes leurs animaux s'ils en avaient la compétence. Il naît ainsi, bien que très timidement, une attitude nouvelle des propriétaires qui les pousse à la spéculation plutôt qu'à la thésaurisation totale du cheptel.

A côté de cette prise de conscience, il faut ajouter que quelques paysans cultivateurs entretiennent eux-mêmes leurs animaux. On peut donc dire qu'une fraction du milieu humain, certes encore faible, est réceptive à une éducation tendant à faire d'eux des paysans associant agriculture et élevage.

2°) Les facteurs défavorables au développement

Ils sont nombreux et complexes. Nous ne citerons que les principaux.

a) Il existe une séparation nette entre le cultivateur et l'éleveur ; la proportion des paysans qui sont habitués aux animaux d'élevage est encore très faible. Les conséquences de cette dissociation sont souvent malheureuses dans la mesure où elles conduisent à des rivalités entre gardiens peuls et les cultivateurs pour l'exploitation du terroir. Ainsi deux activités normalement complémentaires dans la mise en valeur du milieu rural, souvent conduisent à des antagonismes pouvant aller jusqu'à des bagarres sanglantes.

b) Au niveau de l'agriculteur, on note une grande méconnaissance du bétail et de l'élevage, surtout bovin. Dans ces conditions lui demander d'entretenir et d'exploiter des animaux entraînerait un profond changement dans son mode de vie. Le paysan est un homme difficilement maniable et toute intervention tendant à bannir ses habitudes ou à les changer court inévitablement à un échec si la préparation n'a pas été bien faite. En effet nous ne devons perdre de vue que l'homme africain est essentiellement social. Il appartient à une communauté et se situe par rapport à elle dans ses réflexions et ses actions. Ces liens

sont extrêmement forts, souvent entretenus par des coutumes et habitudes dont l'origine est profonde et solidement ancrée.

Or, généralement, les transformations envisagées en vue d'une certaine amélioration des conditions de vie entraînent l'isolement de l'individu qui au départ a horreur de l'individualisme. Cette situation lui fait peur puisqu'il pense qu'il sera privé d'un soutien éventuel du groupe en cas de malchance. L'homme fait plus confiance aux sages de la communauté. Il est donc essentiel qu'en premier lieu, l'ensemble de la communauté admette le principe d'une quelconque intervention, soit au niveau de l'ensemble, soit au niveau de quelques individus, pour espérer des chances de réussite. La réussite alors enregistrée dans ces conditions, n'en aura qu'une meilleure diffusion : les coutumes et traditions évolueront d'elles-mêmes.

c) Au niveau du gardien peul

Les difficultés ne sont pas moindres. Sa mentalité n'est pas plus évoluée que celle des propriétaires d'animaux. Comme eux, il est très hostile aux innovations. Il accepte rarement des propositions dites de modernisation. Il n'est pas moins attaché à son passé et il serait impensable que quelque transformation vienne perturber ces structures sociales solidement implantées dans l'esprit du Peul. A ce facteur mentalité, s'ajoute le fait que le plus souvent le peul n'est qu'un gardien, donc les animaux ne lui appartiennent pas et de plus il garde les animaux non pas d'une seule personne mais de plusieurs propriétaires ; il est très difficile de connaître ces différents propriétaires et de pouvoir les aborder à propos des transformations dans le cadre d'une amélioration.

Sur le plan de l'alimentation de la famille peule, on note le prélèvement par le peul d'une quantité trop importante de lait qui constitue en fait la grande partie de son salaire. Ce prélèvement important est vraisemblablement la cause importante du manque de productivité numérique du cheptel. En effet le prélèvement exagéré met le veau dans une insuffisance alimentaire. Ce qui est plus souvent cause de mort des jeunes veaux de 0 à un an. La forte mortalité des premières classes d'âge est due en premier lieu à une mauvaise alimentation, c'est-à-dire à une ration lactée insuffisante. Il y a aussi les carences aiguës dans le jeune âge en divers minéraux et oligo éléments.

A propos de cette mortalité des veaux, l'observation des pyramides d'âge des troupeaux des régions du centre et des plateaux, nous apprend que les mortalités de la première classe d'âge sont très élevées et qu'elles affectent davantage les mâles que les femelles :

Voir Tableau n° 11

Régions	% D'animaux de 0 A un an	
	Velles	Veaux
Région du Centre	12,56	9,95
Région des Plateaux	14,33	11,07
Moyenne	13,44	10,51

Ceci semble dû essentiellement au fait que le gardien peut laisser davantage le lait à la velle qu'au veau dans le but d'obtenir un plus grand nombre de femelles possibles afin d'agrandir son troupeau.

d) Enfin la malhonnêteté du gardien peut être aussi un caractère défavorable au développement de l'élevage. En effet cette situation décourage le plus souvent les propriétaires d'animaux qui quelquefois réagissent en envoyant purement et simplement tous leurs animaux à la boucherie, même les meilleurs reproducteurs.

3°) Action à envisager

Etant donné que la grande majorité de la population vit de l'agriculture (80 %) et compte tenu de la démographie galopante, il est urgent de développer les actions tendant à augmenter la production agricole. Quand on parle de l'augmentation de la production agricole, d'aucuns pourraient penser à une mécanisation de l'agriculture. Si cette dernière est très avancée dans les pays développés, elle apparaît, pour l'heure, complètement inadaptée aux pays en voie de développement ne serait-ce que pour des raisons de pouvoir d'achat, de technicité des utilisateurs donc de rentabilité.

Le développement de la production agricole pose aussi le problème de structure et de collaboration entre cadres.

a) Promotion sociale

La politique de la promotion sociale dans nos pays, singulièrement dans nos campagnes passe par le développement des productions agricoles. Il faut tendre à faire des populations rurales des consommateurs de bien, en particulier des biens d'équipement ; cela va leur créer des besoins pour développer et améliorer leurs conditions matérielles de vie. L'existence de ces besoins entraînera un taux de commercialisation plus grand des animaux qui à son tour va induire l'application des techniques de modernisation ~~des animaux nécessaires~~ pour produire plus. Pour atteindre cet objectif, dans un pays comme le Togo, il est bien plus sage et réaliste d'utiliser les moyens dont dispose le pays pour assurer l'intégration de l'élevage à l'agriculture.

L'association agriculture-élevage se concrétise d'abord par l'adoption de la culture attelée. Le développement de cette technique culturale est très souhaitable dans la mesure où elle offre de multiples avantages. L'homme doit pouvoir utiliser la force animale qui est beaucoup plus efficace que l'énergie humaine. En effet la culture manuelle est astreignante et limite les superficies mises en valeur et ce d'autant plus que l'époque des cultures est limitée dans le temps du fait des contraintes climatiques. L'adoption de la culture attelée va entraîner une augmentation des surfaces cultivées donc un croît de la production agricole. En plus de cette augmentation de la production agricole, il y a le fait que l'agriculteur prendra contact avec l'animal. Ce contact va entraîner la notion d'entretien des animaux (ali-

Mais il faut reconnaître que l'adoption de la culture attelée va poser des problèmes multiples.

Ce contact de l'homme avec l'animal va entraîner une modification dans le mode de vie du paysan puisque cela lui imposera des charges supplémentaires. Il ne faut pas oublier que les problèmes techniques, matériels et surtout économiques vont se poser à lui car il lui faut disposer de moyens lui permettant d'acheter les animaux et le matériel nécessaire (charrue, charrette etc.) Il faudra, en outre que celui-ci soit bien adapté et puisse être réparé par les artisans de la place (menuisier, forgeron etc.). Les problèmes soulevés par la culture attelée sont certes nombreux mais des services d'encadrement ont été créés et doivent leur trouver des solutions. C'est cet objectif qui est assigné à la Société régionale d'Aménagement et de Développement (S.O.R.A.D.). Elle doit intervenir sur le plan technique et matériel.

Sur le plan technique ses encadreurs sont des agents directement en contact avec les paysans ; c'est dire l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans la transformation du monde rural.

Sur le plan matériel, l'organisme doit pouvoir consentir des prêts en vue de l'achat des animaux et du matériel d'équipement. Il importe également de souligner que si l'encadrement est à l'heure actuelle un facteur essentiel dans l'introduction du progrès en milieu rural, il convient aussi, au niveau des jeunes d'asseoir un programme de formation pour des agriculteurs de demain. Il s'agit donc d'un programme à deux volets :

- Le premier, qui s'applique aux adultes déjà en place vise une reconversion, grâce à l'encadrement qui amènera les masses rurales à prendre conscience de leur rôle dans le développement économique du pays et à l'assumer totalement.

- Le second, qui s'applique aux jeunes qui prendront la relève est un problème d'éducation et de formation. Il faut que dans le système scolaire, la formation des ruraux soit définie, programmée et exécutée car dans un pays où 80 % de la population est rurale, la formation des ruraux ne doit pas être négligée encore moins oubliée.

b) Structure et coopération entre cadres :

Le service de l'Élevage s'est surtout préoccupé de la protection sanitaire

et les structures avaient été conçues pour répondre à cet objectif. Dans la mesure où les activités traditionnelles du service de l'Elevage vont être élargies, il s'avère nécessaire de mettre en place de nouvelles structures. Le choix peut se réduire entre deux éventualités :

- création d'une direction de la santé animale et d'une direction de la production animale, qui chacune dans son domaine mènerait ses activités.

- mise en place d'une grande direction générale comprenant au moins deux grandes divisions : santé et production dont les activités seront coordonnées par le directeur général, animateur de l'équipe. Cette dernière solution paraît, à notre avis, plus favorable ne serait-ce que pour une meilleure coordination des programmes d'amélioration.

Quelque soit le choix définitif, ces structures devront être animées par des cadres issus de diverses origines : vétérinaires, agronomes, sociologues etc...

Le point essentiel pour atteindre l'efficacité recherchée et l'existence d'un esprit d'équipe où face à un problème chaque membre de l'équipe, en fonction de sa compétence, participera à l'élaboration d'une ligne de conduite.

CHAPITRE II.- ACTION SANITAIRE

=====

Le service de l'Elevage joue le rôle déterminant. L'organisation des structures administratives permet une intervention efficace sur l'ensemble du territoire national. Cependant certaines difficultés subsistent encore.

1°) Les difficultés financières

Elles sont dues au fait que les crédits alloués au service d'Elevage sont nettement insuffisants pour couvrir dans de bonnes conditions les actions prophylactiques à mener lors des campagnes de vaccination contre les grandes maladies contagieuses (Péripneumonie contagieuse des bovidés, la Peste bovine, la Peste des petits ruminants, le charbon bactérien, le charbon symptomatique).

Notons que toute cette campagne est gratuite. Le problème est de savoir dans quelles conditions une participation financière des éleveurs serait acceptée. En effet, au début les autorités du service avaient envisagé cette participation et c'est ainsi que les vaccinations contre les grandes maladies devraient être payées par les éleveurs ; mais d'une façon générale on a abouti à des échecs cuisants. Les éleveurs n'acceptaient plus qu'on vaccine leurs animaux. Ceci se comprend si l'on se réfère au système d'élevage du pays. Le Poul qui n'est que simple gardien n'accepte pas payer les produits de vaccination, d'autre part les propriétaires qui sont divers et qui ne sont pas souvent sur place ne sont pas connus ; on ne peut donc leur poser le problème d'achat des produits de vaccination.

Néanmoins, une politique d'information et de sensibilisation bien menée fera comprendre l'intérêt de cette protection sanitaire et par là une participation financière des éleveurs pourrait être acceptée.

2°) Difficultés matérielles

Les agents du Service de l'Élevage étant des hommes de terrain, ils doivent disposer de moyens de déplacement suffisants et adaptés au milieu rural, ce qui permettra d'affronter, avec un peu plus d'efficacité, des voies de communication qui sont difficilement praticables surtout en saison des pluies (voitures Land-Rover, bicyclettes, etc...). Toujours sur le plan de l'équipement, il faut noter que la conservation des vaccins et de certains médicaments s'effectue à basse température et nécessite donc une chaîne de froid parfois jusque dans des coins de brousse très reculés.

Cet ensemble de moyens logistiques est indispensable si l'on veut sauvegarder l'acquis sur le plan sanitaire, le renforcer et songer à une exploitation accrue du capital bétail.

CHAPITRE III.- ACTION ZOOTECHNIQUE

=====

Cette action zootechnique passe d'abord par une éducation de nos éleveurs et agriculteurs. C'est actuellement le rôle des agents d'alphabétisation, des encadreurs et surtout des techniciens du service d'Élevage et des Industries animales. Le but recherché est une amélioration de l'alimentation et des races locales en vue d'une production accrue.

Il est courant d'entendre que la zone soudano-guinéenne n'est pas propice à l'élevage. Or la zone sahélienne qui jusque-là a été fournisseur en bétail et viande se trouve depuis quelques années confrontée au sérieux problème de la sécheresse. Il n'est donc pas sûr qu'elle puisse continuer à alimenter la zone soudano-guinéenne dans laquelle le Togo fait partie. Cette situation risque d'aggraver le déficit en protéines d'origine animale qui est déjà trop accablant. Il apparaît donc que la solution la plus sûre est une action zootechnique assurant d'une part une exploitation rationnelle du troupeau national et d'autre part l'extension des zones d'élevage.

1°) Amélioration de l'alimentation

Il ne saurait exister un développement d'élevage sans une nourriture des animaux à la fois suffisante et de bonne qualité. Or, dans beaucoup de nos régions africaines en général, au Togo en particulier, l'absence de constitution de réserves alimentaires et la mauvaise utilisation des disponibilités fourragères lient d'une façon dangereuse l'animal à son environnement. Dans le cas particulier du Togo, les seuls apports alimentaires du bétail sont assurés par les pâturages naturels. La valorisation des sous-produits d'agriculture est presque inexistante.

Il apparaît donc nécessaire qu'une sérieuse réorganisation du système d'alimentation du bétail soit entreprise, ceci en tenant compte, des disponibilités régionales du pays. Ainsi dans les régions où les cultures sont dominantes,

il y aura de faibles superficies libres pour les pâturages ; on mettra alors l'accent d'une part, sur la valorisation des sous-produits agricoles dans des unités de production intensive. Les fanes d'arachide, les graines de coton, les coques d'arachide, les pailles et sons de riz, les feuilles de maïs et de manioc, grains cassés ou de mauvaise qualité, les sous-produits de l'industrie du manioc (épluchures, fibres etc.) sont autant de sous-produits abondants et disponibles.

D'autre part, des études agrostologiques permettront de détecter les espèces fourragères à haut rendement que l'on développera sur les pâturages de cette zone à vocation agricole.

Dans les régions du Nord où les cultures ne sont pas moins importantes mais où l'élevage est un peu plus significatif on ne négligera pas les sous-produits de l'agriculture et les études agrostologiques. Il faudra surtout résoudre le problème des pistes de passage permettant aux animaux l'accès des pâturages plus importants. Ce qui permettra d'éviter les dommages dans les champs de culture et par conséquent les conflits.

Le problème de l'eau

Bien que le système hydrographique couvre d'une façon homogène le pays, il se pose de sérieux problèmes d'abreuvement de l'homme et du bétail pendant la saison sèche en raison du tarissement presque total de nombreuses rivières et marigots. Pour cette raison l'action des autorités pour résoudre ce problème doit être encouragée. Il serait souhaitable qu'elle soit de grande envergure afin de dépasser ce cadre immédiat en englobant dans les perspectives de développement des campagnes la couverture du besoin domestique des populations, l'abreuvement des animaux mais aussi l'irrigation.

2°) L'amélioration des races locales

a) Les bovins : Les races qui constituent les troupeaux togolais sont de format réduit ; la composition actuelle des troupeaux ne favorise pas un rendement élevé. Donc une action zootechnique en vue de l'amélioration de ce potentiel de production est une nécessité de premier ordre.

L'action comporte :

- Une politique de réorganisation dans la composition du troupeau. Il faut à cet effet accentuer la campagne de sensibilisation et d'éducation au niveau de l'éleveur (propriétaire et gardien peul) afin de diminuer le taux de vieilles vaches souvent stériles qui encombrant les troupeaux. Il faudra aussi réduire le taux de mâles reproducteurs. Ainsi sur la base d'un taux de fécondité de 70 %, de 30 % de mortalité de 0 à 1 an, 8 % de 1 à 3 ans et 2 à 3 % au-dessus, d'une maturité sexuelle des femelles à 3 ans, le troupeau pourrait avoir la composition suivante selon les propositions de J. Valenza, P. Denis, M.S. Diallo et A. Thiongane.

Femelle de plus de 3 ans	35 % dont 4 % de plus de 10 ans.
Animaux de 0 à 1 an	15 %
Genisses de 1 à 3 ans	13 %
Mâles reproducteurs	2 %
Taurillons et bœufs de plus de 1 an ...	25 %
Animaux commercialisables (taureaux et bœufs).....	10 %

La réorganisation dans la composition du troupeau renforcée par les mesures sanitaires prises pour lutter contre les grandes épidémies permettront un taux annuel d'accroissement de 7 à 8 %. Ceci n'est pas du tout négligeable si l'on sait que le taux actuel d'accroissement est estimé à 1,2 % seulement.

- L'amélioration génétique : Dans cette amélioration génétique on insistera sur certains points. D'abord il faut connaître le potentiel génétique des races locales. Ceci se fera par des essais d'extériorisation de potentialités. Il s'agira soit de la croissance en vue de la production de viande (aptitude bouchère) soit en vue de la production laitière (aptitude laitière). Pour cela les animaux bénéficieront des conditions optimales d'alimentation (fourrages satisfaisants et abreuvement à volonté). On fera un effort pour préserver la rusticité des animaux en les laissant évoluer dans leur milieu. Ensuite compte tenu des objectifs fixés en matière de production, on choisira une méthode de reproduction.

La sélection : Elle n'est, en général, spontanément pratiquée par l'indigène que pour des raisons de goût et d'esthétique. Elle porte surtout sur les mâles. Il est fréquent de voir les agents du service de l'Elevage la pratiquer de façon méthodique, par la castration des mâles dont la conformation laisse à désirer.

Pour cette action en vue d'améliorer les qualités bouchères de nos races, il conviendrait de rechercher l'amélioration dans la conformation, la précocité, le rendement en viande et aussi la qualité. Mais la rusticité des animaux ne doit pas être compromise, car les conditions de vie resteront difficiles.

En vue de la production laitière, la sélection se fera dans les stations où l'on utilisera des méthodes rationnelles de choix des reproducteurs en faisant appel au contrôle laitier et au testage sur la descendance.

Le croisement : Les émigrations, les mouvements commerciaux, les épizooties exigeant l'introduction de sujets nouveaux ont permis des croisements nombreux, la sélection jointe à ces croisements a donné naissance aux races actuelles que l'on rencontre au Togo. Mais ceci se faisait sans critère précis.

Les objectifs actuels qui doivent viser la production de viande et des produits dérivés de l'élevage en quantité et en qualité suffisantes joueront de façon plus scientifique sur les méthodes de croisement.

Ces croisements effectués en vue de l'amélioration des formats des races se fera soit entre races locales soit avec d'autres races notamment avec la N'Dama dont les essais ont déjà commencé au centre expérimental d'Avétonou.

Les croisements naturels entre la race Borgou et le zébu dans la région des Savanes ne doivent pas être négligés, surtout dans les zones où l'on ne signale pas l'existence des glossines.

Concernant cette action zootechnique, de nombreux projets sont prévus et des centres zootechniques mis en place en vue de l'amélioration des races locales. Citons le centre expérimental d'élevage d'Avétonou créé en 1964 et financé par la République fédérale d'Allemagne avec participation togolaise.

Il y a aussi le centre de Dzogbégan, un petit centre privé (religieux) dont les objectifs visent l'amélioration du format de la race locale pour permettre la traction animale ; le programme met aussi l'accent sur les méthodes d'élevage, en particulier par la diffusion des cultures fourragères.

Le centre de Bona qui vient d'être créé s'occupe de la production de viande bovine et exploite les porcs et le lapin.

Il serait souhaitable qu'un nombre plus important de centres soit créés et régulièrement répartis dans le pays afin de permettre une meilleure diffusion des produits améliorés à partir des noyaux expérimentaux.

b) Les petits ruminants

Les petits ruminants jouent un rôle important dans l'économie traditionnelle. Alors que la possession du gros bétail reste le privilège d'un petit nombre d'agriculteurs et de citadins, la plupart des paysans possèdent les ovins et caprins ; l'emboûche intensive du mouton (le "mouton de case") semble très peu pratiquée. Il s'agit là d'un thème et d'une production dont la vulgarisation est assez facile puisqu'il existe des grandes possibilités d'utilisation des sous-produits d'agriculture (fanos d'arachide, de haricot, feuilles et épluchures de manioc etc.)...

Par ailleurs le prix de la viande de petits ruminants sur les marchés, plus élevé que celui de la viande de boeuf, rend plus attractive cette spéculation.

La vulgarisation de cette forme d'exploitation peut se concevoir dans les zones où l'approvisionnement en sous-produits est aisé et la réceptivité du paysan certaine. C'est le cas par exemple de la région centrale, de la région de la Kara et de la région maritime.

Sur le plan strictement zootechnique, les connaissances sur l'élevage ovin-caprins sont encore très limitées. Mais vue l'importance numérique de ce cheptel, il est indispensable de prévoir des actions pour améliorer et développer cet élevage.

Il conviendrait donc de penser à la création d'un centre zootechnique orienté vers la recherche appliquée en vue de connaître les potentialités et la productivité de ces petites espèces. Les objectifs visés doivent tendre à :

- l'extériorisation des potentialités des petits ruminants de race locale grâce à une amélioration de la conduite du troupeau.

- la sélection des animaux de race locale ;
- l'étude du comportement d'évins et caprins venant des zones sahel - soudanaises en vue d'un croisement avec les animaux de race locale.

Le chemin à parcourir pour sortir notre élevage du sous-développement est long ; la tâche ne sera pas des plus faciles non plus.

CONCLUSION

=====

Le Togo, dans le cadre actuel de son développement, présente une économie largement dominée par l'exploitation de ses ressources agricoles où l'élevage, surtout celui des ruminants domestiques occupe une place fort réduite. Ceci s'explique par les faibles effectifs dont dispose le pays et la conception même de l'élevage. La majeure partie des activités agricoles est tournée vers les cultures. Il n'existe pas une exploitation du troupeau pour l'approvisionnement en protéines d'origine animale de la population sans cesse croissante et de plus en plus carencée.

Le bétail a avant tout une signification sociale.

Devant cette situation, le pays se tourne vers l'importation de bétail et de viande, les plus gros fournisseurs étant les pays de la zone sahélienne et subsahélienne. Or ceux-ci sont confrontés au sérieux problème de la sécheresse qui continue de provoquer des pertes importantes d'animaux.

Pour toutes ces raisons, le Togo se doit de développer son élevage en lui donnant sa place dans l'économie nationale.

Après avoir analysé la situation actuelle, on constate que pour y parvenir une reconversion totale de la signification de l'élevage s'impose ; à l'élevage à caractère social devra se substituer un élevage économiquement rentable, visant une spéculation.

Le problème dominant dans cette mutation est l'homme. Une action de masse, une action en profondeur sont nécessaires.

Ensuite se pose un problème de moyens matériel et financier pour lequel il faudra beaucoup d'imagination et de réalisme pour l'appréhender.

Enfin un programme cohérent d'amélioration zootechnique compris des masses donc accepté achève le cheminement vers cette recherche d'un élevage associé à l'agriculture qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement économique et social du pays.

BIBLIOGRAPHIE

=====

- 1 - ATTIGNON (H.) : Géographie du Togo
2^o édition, 1970
- 2 - BADOUIN (R.) : Cour magistral sur l'Economie rurale ; E.I.S.M.V. Dakar
1973 - 1974
- 3 - BAH (I.) : L'Elevage bovin à travers l'histoire, la civilisation et
la société peulh sédentarisée au Fouta-Djallon ; thèse Doct.
Vété. 1966
Alfort n^o 68
- 4 - B.D.P.A. - I.E.M.V.P.T. : Bilan des expériences de culture attelée en
Afrique occidentale d'expression française, Guinée exceptée ;
1, 2, 3 Juin 1965
- 5 - "Bulletins d'Afrique noire" : Etude de l'approvisionnement en viande de
l'Afrique centre-ouest (560) 1969.
- 6 - Bulletins statistiques du Togo ; Service des Statistiques - année 1972
- 7 - C.E.B.V. : Situation de l'Elevage et des Industries animales dans
les Etats de la communauté.
Rapport statistique ; année 1973
- 8 - Compère (R.) : Opération Elevage intégré dans les régions du centre et
des plateaux du Togo.
Rapport de mission. Avril 1972
- 9 - CORNEVIN (R.) : Le Togo. Presses universitaires de France 1967.
- 10 - CURASSON (M.G.) : Le rôle et l'importance du pâturage dans l'économie des
pays chauds.
Revue I.E.M.V.T. ; 1947 ; (4) ; 279 - 283
- 11 - DAVIES (H.R.J.) : Tropical Africa : An atlas for rural development.
University of Wales Press. 1973
- 12 - DENIS (J.P.) et VALENZA (J.) : Extériorisation des potentialités génétiques
du zébu peulh sénégalais.
(Gobra) : 1 de 0 à 6 mois ; Communication au colloque O.C.A.M.
sur l'Elevage à N'Djaména (ex. Fort-Lamy) 8-13 décembre 1969
Tchad.

- 13 - DEVRED (R.F.E.) : Problèmes humains et psycho-sociologie du développement **rural**
(Journal de l'Association pour l'Avancement en Afrique des Sciences et l'Agriculture).
Jl A.A.A.S.A. ; 1971 ; I (1) ; 14-18
- 14 - DIALLO (A.M.) : Le bœuf dans la société peule du Fouta-Djallon ;
thèse Doct. Vétér. Alfort 1965 ; (50)
- 15 - DOUBLIER (R.) : La propriété foncière en A.O.F. ; 1967 ; Rufisque, Imprimerie du Gouvernement général.
- 16 - DOUTRESSOULLE (G.) : L'Élevage au Soudan français : son économie; Imbert Edition, 1952, Alger.
- 17 - DOUTRESSOULLE (G.) : L'Élevage en Afrique occidentale française ;
Paris Larose, 1947
- 18 - DUPIRE (M.) : Organisation sociale des Peul. Paris, Librairie Plon, 1970
- 19 - DRONNE (M.) : Problèmes humains du développement de l'Élevage en zone sud du Tchad ; Colloque sur l'élevage, O.C.A.M. du 8-13 décembre 1969 à N'Djaména (ex. Fort-Lamy) ; Tchad.
- 20 - F.A.O. : Les bovins d'Afrique, types, races - 1957
- 21 - F.A.O. : Diagnostic et Perspectives sur la production animale au Togo ; rapport de **mission**, mars 1974
- 22 - FEUNTEUN (L.M.) : L'Élevage en Afrique occidentale française : son importance économique et sociale, les conditions de son développement et de son amélioration.
Revue I.E.M.V.T. ; 1955 ; (1)
- 23 - FIASSON (R.) : Méditation sur un élevage primitif en milieu tropical ;
Revue I.E.M.V.T. ; 1953 ; (6)
- 24 - LACROUTS (M.) : Aspects de la production et de la commercialisation du cheptel africain et malgache ; I.E.M.V.P.T. Alfort 1964
- 25 - LECLERCQ (P.) : Les possibilités du développement de l'Élevage bovin dans la région maritime du Togo ;
Rapport de mission mai 1970
- 26 - MANSOUR (A.H.) : Les problèmes pastoraux et humains dans les zones arides du Moyen Orient.
J. Agric. Trop. Bot. Appl. ; 1967 ; 14 (10 et 11)

- 27 - N'DIAYE (A.L.) : Contribution à l'étude de l'élevage en Afrique tropicale nord ; C.E.B.V. ; Octobre - Décembre 1973 (6) ; pages 16-38
- 28 - N'DIAYE (A.L.) et BA (C.) : Elevage et coopération en Afrique tropicale : l'exemple du Sénégal. Revue d'I.E.M.V.T. 1972, 25 ; (3) ; 433-443
- 29 - N'DIAYE (A.L.) : Cours d'Ethnologie : E.I.S.M.V. Dakar, année 1970-71
- 30 - N'GOM (M.I.) : L'Elevage bovin au Sénégal ; problème de son alimentation Thèse doct. vétér. n° 2, 1960. Toulouse.
- 31 - O.C.A.M. : Colloque sur l'Elevage ; du 8-13 décembre 1969 à N'Djaména (ex. Fort-Lamy) ; Tchad
- 32 - O.C.A.M. : Etudes statistiques ; septembre 1973
- 33 - PECAUD (M.G.) : L'Elevage et les animaux domestiques au Dahomey ; Dakar Corée ; imprimerie du Gouvernement général ; 1912 ; 171 pages
- 34 - PERISSE : L'Alimentation des populations rurales du Togo. Paris O.R.S.T.O.M. 1959
- 35 - PIERRE (C.) : L'Elevage en Afrique occidentale française. Librairie maritime et coloniale ; Paris ; éditeur Augustin Challamel ; 1906
- 36 - PIETTRE (M.) : Elevage extensif, première étape de la mise en valeur des sols pauvres. Revue d'I.E.M.V.T. 1951-52
- 37 - Rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries animales du Togo. Ministère de l'Economie rurale. De 1967 à 1972
- 38 - Rapport de mission au Dahomey : Programme de culture attelée au Dahomey (30 octobre - 3 novembre 1973)
- 39 - RECEVEUR (P.) : Bétail d'A.O.F. et boucherie. Bulletins des services zootechniques et des épizooties de l'Afrique occidentale française ; 1943 ; 6
- 40 - ROBINET (H.) : Réflexions sur l'association "Agriculture - Elevage". C.E.B.V. ; janvier-mars 1973 (3) ; 22-27
- 41 - THERET (M.) : Elevage et sociologie : colloque sur l'Elevage organisé par l'O.C.A.M. à Djaména (ex. Fort-Lamy) du 8-13 décembre 1969 ; Tchad.

- 42 - TRAORE (S.) : L'Elevage bovin en Haute-Volta ;
Importance relative du zébu et du taurin ;
Thèse doct. vétér. 1964 ; n° 4 - Lyon
- 43 - TROQUEREAU (P.J.A.) : Les ressources animales du Sénégal : leur exploitation
Perspectives d'avenir.
Paris - technigraphy ; 1960
- 44 - VALENZA (J.), DENIS (J.P.), DIALLO (M.S.) et THIONGANE (A.) : La viande
au Sénégal. Production et hygiène. Perspectives , VIIIe jour-
nées médicales de Dakar - 11-16 janvier 1971
- 45 - VEYRETT (P.) : Géographie de l'Elevage ;
Paris, 5° édition Gallimard ; 1951
- 46 - VIEILLARD (G.) : Notes sur les coutumes des Peuls du Fouta-Djallon ;
Paris Larose, 1939

TABLE DES MATIÈRES

=====

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>PREMIÈRE PARTIE : DONNÉES GÉNÉRALES</u>	2
<u>CHAPITRE I : Biogéographie</u>	4
1°) - Situation	4
2°) - Relief	4
3°) - Hydrographie	5
4°) - Climat	6
5°) - Végétation	8
6°) - Démographie	9
<u>CHAPITRE II : Découpage administratif</u>	10
<u>CHAPITRE III : Cheptel ruminant</u>	13
Statistiques	13
Espèces rencontrées	15
<u>DEUXIÈME PARTIE : SIGNIFICATION ÉCONOMIQUE</u>	18
<u>GÉNÉRALITÉS</u>	19
<u>CHAPITRE I : L'exploitation des troupeaux</u>	20
1°) - Commercialisation des animaux sur pied..	20
2°) - Production de viande	24
3°) - Production laitière	25
4°) - Production de peaux et cuirs	27
5°) - Le travail animal	28

<u>CHAPITRE II</u> : Importation des animaux	29
1°) - Importation des animaux sur pied	29
2°) - Importation de viande	33
3°) - Importation de lait et des produits dérivés.	34
<u>TROISIEME PARTIE</u> : SIGNIFICATION SOCIALE	36
<u>CHAPITRE I</u> : Rapports entre le Poul et l'animal	37
1°) - Origine du peuplement poul en Afrique	37
2°) - Importance de l'animal dans la vie du Poul..	38
3°) - Le gardionnage	41
<u>CHAPITRE II</u> : Rapports entre le Poul et le propriétaire de l'animal	45
1°) - Le contrat	45
2°) - Les contacts	47
3°) - Conséquences du contrat et des contacts	47
<u>CHAPITRE III</u> : Rapport entre le propriétaire et l'animal ..	48
1°) - La mentalité	48
2°) - Utilisation de l'animal	52
<u>QUATRIEME PARTIE</u> : LES PROBLEMES POSES PAR LA TRANSFORMATION DE L'ELEVAGE ACTUEL	56
<u>CHAPITRE I</u> : Action sur l'homme	57
1°) - Les facteurs favorables	57
2°) - Les facteurs défavorables	58
3°) - Action à envisager	61

<u>CHAPITRE II</u> : Action sanitaire	65
1°) - Les difficultés financières	65
2°) - Les difficultés matérielles	66
<u>CHAPITRE III</u> : Action zootechnique	67
1°) - Amélioration de l'alimentation	67
2°) - Amélioration des races locales	68
<u>CONCLUSION</u>	73
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	74

Vu

Le Directeur
de l'École Inter-États
des Sciences et Médecine
Vétérinaires

Le Professeur responsable de
l'École Inter-États des Sciences
et Médecine Vétérinaires

Vu

Le Doyen
de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie

Le Président de la thèse

Vu et permis d'imprimer

DAKAR, le

Le Recteur, Président du Conseil Provisoire de l'Université